



N° 89-616-XIF au catalogue

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Perspective régionale des expériences sur le marché du travail



2003



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division des enquêtes spéciales, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-3321 ou 1 800 461-9050 (sans frais); télécopieur : (613) 951-4527; courriel : des@statcan.ca).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements **1 800 263-1136**

Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants **1 800 363-7629**

Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 700-1033**

Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 889-9734**

Renseignements par courriel infostats@statcan.ca

Site Web www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 89-616-XIF au catalogue est disponible gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à www.statcan.ca sous la rubrique Produits et services.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Perspective régionale des expériences sur le marché du travail

2003

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Janvier 2006

N° 89-616-XIF au catalogue

ISBN 0-662-71002-9

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 89-616-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Informations pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Tina Chui et Kelly Tran, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada.

Nous tenons à remercier sincèrement tous les immigrants qui ont pris le temps de participer à l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC). Les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête vont contribuer à la recherche sur l'immigration et au développement de politiques.

Cette étude a été réalisée grâce au concours de nombreuses autres personnes et leur apport se doit d'être souligné. Nous remercions plus particulièrement Johanne Denis, Chantal Grondin et Asma Alavi de l'équipe de l'ELIC pour leur leadership dans la gestion du projet, s'assurant de la qualité et du traitement opportun des données.

Nous remercions également Lucie Cossette, Owen Phillips, Patrice Dion et Charlotte Cléroux de l'équipe de l'ELIC ainsi que nos collègues de Citoyenneté et Immigration Canada qui ont donné de leur temps pour réviser ce rapport et fournir des commentaires à ce sujet.

Table des matières

Faits saillants	6
Note aux lecteurs	9
Section 1 Canada atlantique — Région où se sont installés un petit nombre d'immigrants	11
Section 2 Province de Québec — Deuxième destination de prédilection des immigrants	12
2.1 Les deux tiers des immigrants en âge d'activité maximale avaient travaillé	12
2.2 Taux d'emploi des nouveaux arrivants nettement inférieur au taux provincial	13
2.3 Ceux qui ne travaillaient pas fréquentaient l'école	13
2.4 Quatre sur 10 avaient trouvé un emploi dans la profession visée	13
2.5 Six sur 10 ont eu des problèmes à entrer sur le marché du travail	14
Section 3 Montréal — Demeure de la majorité des nouveaux arrivants ayant décidé de vivre au Québec	15
3.1 La situation des nouveaux arrivants sur le marché du travail était moins bonne à Montréal que dans les autres grandes RMR	15
3.2 Mêmes tendances du taux d'emploi que dans les autres grandes RMR	16
3.3 Un peu plus du tiers n'avaient pas travaillé depuis leur arrivée au Canada	16
3.4 Quatre sur 10 avaient trouvé un emploi dans le domaine envisagé	16
3.5 Difficultés semblables à se trouver un emploi	17
3.6 Satisfaction croissante à l'égard de l'emploi au fil du temps	17
Section 4 Ontario — Plus forte proportion au pays d'immigrants ayant fait des études universitaires	18
4.1 La plupart des immigrants avaient occupé au moins un emploi depuis leur arrivée	18
4.2 Le taux d'emploi des immigrants se rapproche de la moyenne provinciale	19
4.3 Quatre sur 10 ont travaillé dans la profession envisagée	19
4.4 Certains n'avaient pas encore travaillé	19
4.5 Les trois quarts avaient connu des difficultés	20
4.6 Les nouveaux arrivants de l'Ontario gardaient bonne impression de leurs deux premières années	20
Section 5 Toronto — Destination de choix de nombreux immigrants	21
5.1 La plupart avaient eu au moins un emploi	21
5.2 Taux d'emploi supérieur à la moyenne	21
5.3 La plupart avaient travaillé à temps plein	22

Table des matières – suite

5.4	Quatre sur 10 ont travaillé dans le domaine envisagé	22
5.5	Étudier et être une personne au foyer : les principales raisons de ne pas avoir travaillé	22
5.6	Les trois quarts ont dit avoir eu des problèmes à trouver un emploi	22
Section 6 Ottawa-Gatineau — Nouveaux arrivants les plus instruits au pays		24
6.1	Proportion de nouveaux arrivants ayant travaillé semblable à la moyenne nationale	24
6.2	Près de la moitié des travailleurs n'avaient eu qu'un seul emploi	25
6.3	Environ 7 sur 10 s'étaient heurtés à des difficultés sur le marché du travail	25
Section 7 Manitoba et Saskatchewan — Plus forte proportion au pays de nouveaux arrivants qui avaient travaillé		26
7.1	La grande majorité des nouveaux arrivants du Manitoba et de la Saskatchewan avaient travaillé	26
Section 8 Alberta — Deuxième plus grande proportion de nouveaux arrivants qui avaient travaillé		28
8.1	Proportion plus élevée de nouveaux arrivants ayant travaillé	28
8.2	Une proportion moindre n'avaient pas travaillé	29
Section 9 Calgary — Situation de l'emploi des nouveaux arrivants meilleure ici que dans les autres grandes villes		30
9.1	Une forte proportion des nouveaux arrivants de Calgary avaient travaillé	30
9.2	Taux d'emploi le plus élevé au pays	30
Section 10 Colombie-Britannique — Troisième destination de choix des nouveaux arrivants		32
10.1	Les nouveaux arrivants s'étaient trouvé du travail durant leurs deux premières années	32
10.2	Taux d'emploi en hausse	33
10.3	Près de 4 sur 10 ont travaillé dans la profession envisagée	33
10.4	Le cinquième n'avaient pas encore travaillé et la plupart étaient des femmes	33
10.5	Les nouveaux arrivants sont entrés dans un marché du travail difficile	33
10.6	Malgré les difficultés, les niveaux de satisfaction étaient élevés	34
Section 11 Vancouver — Demeure de la troisième plus grande proportion de nouveaux arrivants dans les principales RMR du Canada		35
11.1	Plus des trois quarts avaient travaillé depuis leur arrivée au Canada deux ans plus tôt	35
11.2	Environ la moitié avaient travaillé pendant une bonne partie de leur temps au Canada	35
11.3	Taux d'emploi en hausse au fil du temps	36
Produits connexes		38

Table des matières – suite**Tableaux statistiques**

1	Caractéristiques reliées à l'emploi des immigrants de 25 à 44 ans, deux ans après leur arrivée au Canada, Canada, provinces ou régions, 2003	40
2	Caractéristiques reliées à l'emploi des immigrants de 25 à 44 ans, deux ans après leur arrivée au Canada, Canada et certaines régions métropolitaines de recensement, 2003	41

Qualité des données, concepts et méthodologie

	Objectifs de l'enquête	42
	Méthodes d'enquête	43
	Limites des données	44

Graphiques

1.	Taux d'emploi des immigrants âgés de 25 à 44 ans, Canada, provinces ou régions	7
2.	Taux d'emploi des immigrants âgés de 25 à 44 ans, Canada et RMR choisies	8

Faits saillants

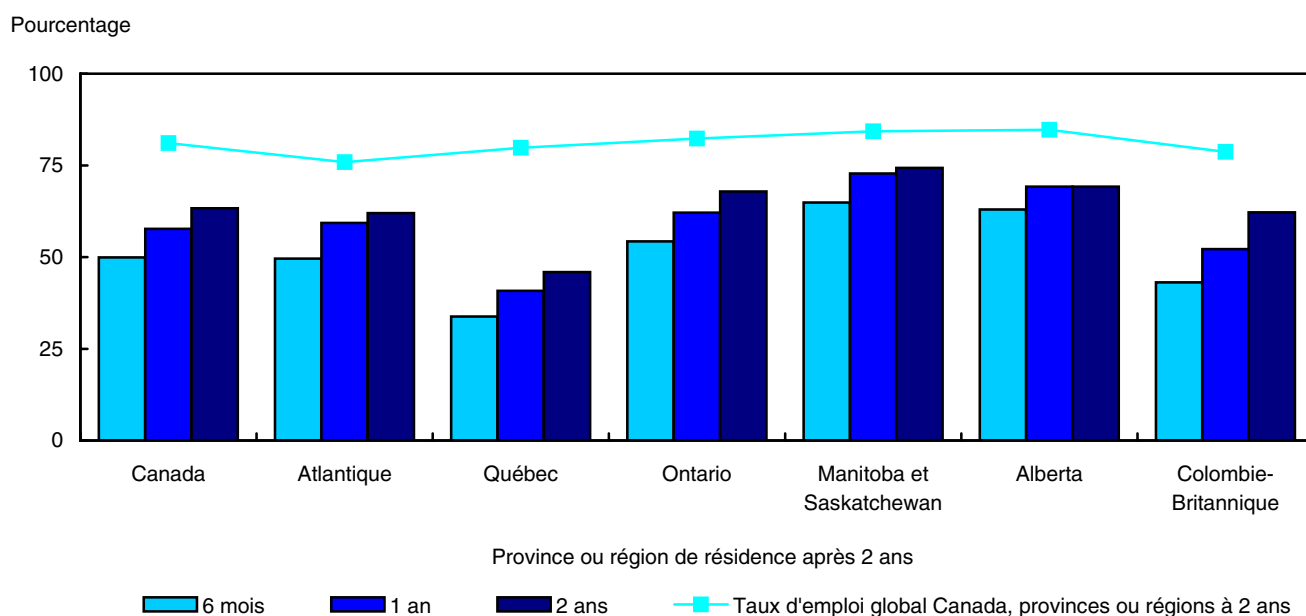
Comme le présent rapport s'intéresse avant tout à l'intégration des nouveaux immigrants au marché du travail, l'analyse ne vise que les immigrants du groupe d'âge d'activité maximale, soit ceux de 25 à 44 ans. Les immigrants qui avaient entre 15 et 24 ans ou ceux de plus de 45 ans n'ont pas été pris en considération afin d'éliminer de l'analyse les effets qu'auraient pu avoir les étudiants, les personnes entrant tardivement sur le marché du travail et les retraités.

- Malgré que peu d'immigrants habitaient le **Canada atlantique**, ceux qui ont choisi de s'y établir étaient les plus susceptibles de travailler dans la profession envisagée. Près de six immigrants sur 10 ont travaillé dans la profession envisagée, comparativement à quatre sur 10 au niveau national.
- **La province de Québec** était la deuxième province de résidence la plus populaire pour les nouveaux immigrants, mais ceux-ci ont fait face à un marché du travail plus difficile que celui des autres provinces.
- **Montréal** était la deuxième destination de prédilection des nouveaux immigrants, 16 600 d'entre eux ayant choisi de s'y installer. Bien que la plupart (56 %) soient arrivés au pays à titre de demandeurs principaux dans la catégorie des travailleurs qualifiés, la proportion des nouveaux immigrants qui ont occupé au moins un emploi était inférieure à la moyenne nationale. À Montréal, 65 % des nouveaux immigrants ont occupé au moins un emploi depuis leur arrivée, comparativement à 80 % de l'ensemble des nouveaux immigrants du Canada.
- **L'Ontario** a accueilli plus de la moitié (55 %) des nouveaux immigrants au Canada. Près de la moitié d'entre eux étaient des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés et une grande majorité étaient arrivés au pays avec un haut niveau d'éducation. En effet, près des trois quarts (72 %) des immigrants de l'Ontario avaient déjà fait des études universitaires, soit la plus haute proportion au pays.
- **Toronto** était la destination de choix de plusieurs immigrants, 43 % d'entre eux y ayant élu domicile. Une grande majorité (84 %) des nouveaux immigrants de Toronto avaient travaillé depuis leur arrivée, cette proportion étant plus élevée que la moyenne nationale de 80 %.
- Les trois quarts des immigrants établis à **Ottawa-Gatineau** avaient faits des études universitaires, cette proportion étant la plus élevée au pays. La moitié des immigrants d'Ottawa-Gatineau qui avaient travaillé ont trouvé un emploi dans la profession envisagée. Cela représentait la proportion la plus élevée parmi toutes les régions métropolitaines de recensement du pays.
- **Le Manitoba et la Saskatchewan** ont attiré environ 2 600 immigrants, plusieurs d'entre eux en tant que candidats des provinces. La grande majorité des immigrants de ces deux provinces (89 %) avaient réussi à se trouver du travail. De plus, 82 % des immigrants du Manitoba et de la Saskatchewan qui avaient réussi à se trouver du travail l'avaient fait dans les six mois suivant leur arrivée. Cette proportion était la plus élevée au pays.
- Les 9 300 nouveaux immigrants de l'**Alberta** ont fait de cette province la quatrième destination de choix des immigrants au Canada. La plupart de ceux-ci (88 %) ont occupé au moins un emploi depuis leur arrivée et l'ont généralement trouvé peu après leur arrivée au pays.
- Les nouveaux immigrants de **Calgary** faisaient partie d'un marché du travail performant mieux que la moyenne nationale. La grande majorité (88 %) des immigrants de Calgary ont occupé au moins un emploi depuis leur arrivée, cette proportion étant non seulement la plus haute parmi les principales régions urbaines du pays, mais aussi plus haute que la moyenne nationale de 80 %.

- La troisième destination de choix des immigrants était la **Colombie-Britannique**. Les deux tiers des immigrants de cette province avaient faits des études universitaires, proportion dépassée par l'Ontario seulement. Les quatre cinquièmes environ des nouveaux immigrants en Colombie-Britannique avaient travaillé depuis leur arrivée, cette proportion étant comparable à la moyenne nationale.
- **Vancouver** était le lieu de résidence de 14 400 nouveaux immigrants, les deux tiers d'entre eux ayant déjà fait des études universitaires. Le marché du travail à Vancouver était difficile pour les immigrants, ceux-ci performant moins bien en moyenne que l'ensemble des immigrants au Canada. Le taux d'emploi était bas (42 %) six mois après l'arrivée des immigrants mais avait augmenté à 61 % après deux ans au pays. Ce taux était près du taux national de 63 % établi deux ans après l'arrivée des immigrants.

Graphique 1

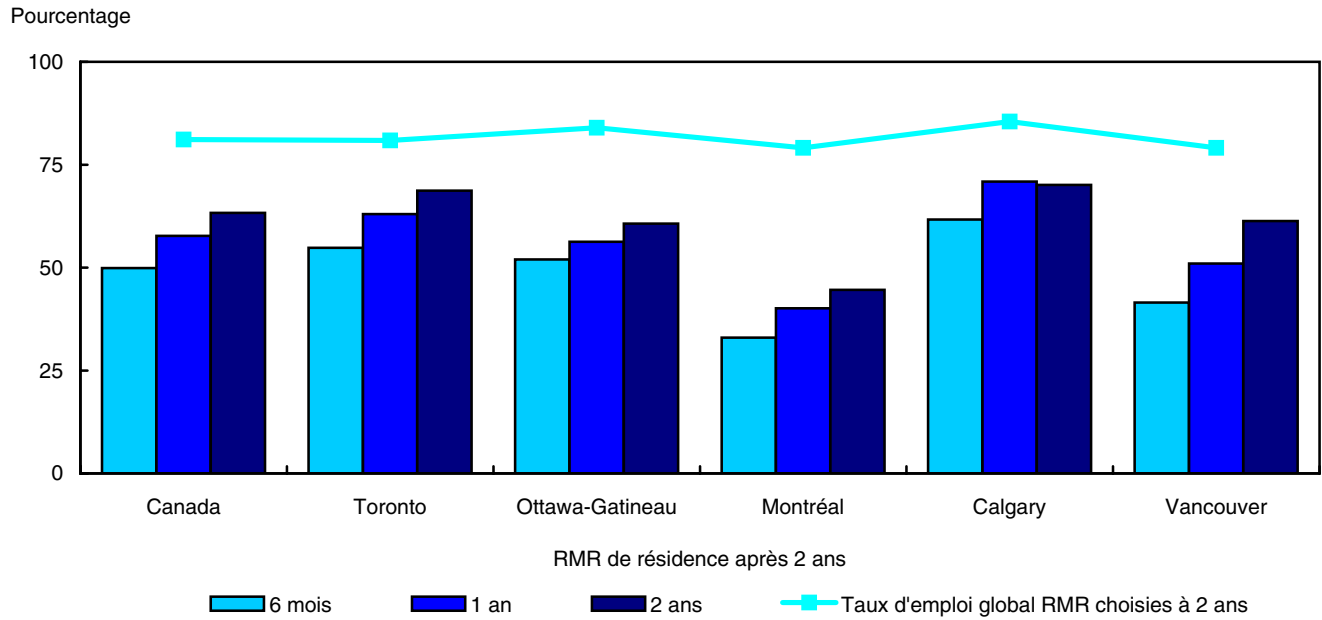
Taux d'emploi des immigrants âgés de 25 à 44 ans, Canada, provinces ou régions



Nota : Les taux globaux Canada, provinces ou régions correspondent à la période de référence de 2 ans après l'arrivée.

Graphique 2

Taux d'emploi des immigrants âgés de 25 à 44 ans, Canada et RMR choisies



Nota : Les taux globaux Canada et RMR choisies correspondent à la période de référence de 2 ans après l'arrivée.

Note aux lecteurs

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada

Ce rapport décrit l'expérience du marché du travail qu'ont acquise les nouveaux immigrants dans les principales régions métropolitaines de recensement (RMR) de même que dans les provinces ou régions du Canada. Cette information provient du deuxième cycle de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC). Certains résultats de ce cycle ont été diffusés officiellement le 13 octobre 2005¹.

L'ELIC a été conçue dans le but d'étudier l'adaptation des immigrants à la vie au Canada au fil du temps. Durant le premier cycle de l'enquête, environ 12 000 immigrants représentant 164 200 personnes de 15 ans et plus ont été interviewés entre les mois d'avril 2001 et de mai 2002, soit environ six mois après leur arrivée.

Lors du deuxième cycle de l'ELIC, quelque 9 300 immigrants du premier cycle représentant environ 160 800 personnes ont été interviewés de nouveau en 2003, deux ans après leur arrivée. Il s'agissait de personnes qui étaient demeurées au Canada pendant deux ans et que Statistique Canada a réussi à localiser.

Vous trouverez dans le présent rapport une série de profils régionaux de l'expérience des immigrants sur le marché du travail. Les données sont communiquées séparément pour les principales RMR, d'une part, et pour les provinces ou régions, d'autre part. Les destinations d'établissement ont été choisies en fonction de la proportion de nouveaux arrivants qui habitaient ces régions au moment de la deuxième interview. Le but est de brosser un tableau régional de l'expérience du marché du travail des nouveaux arrivants à certains endroits très précis de façon à mieux comprendre la situation des immigrants de régions géographiques particulières en regard de l'emploi. L'analyse peut donc sembler répétitive pour les régions où les conditions du marché du travail se ressemblent.

Veillez également noter que les estimations des caractéristiques de l'emploi se fondent sur le lieu où résidaient les nouveaux arrivants au Canada deux ans après leur arrivée. Il s'ensuit que certains points de référence où l'on avait précédemment observé certaines caractéristiques d'emploi ne sont pas nécessairement associés au même lieu de résidence qu'au moment de la deuxième interview. Mais la plupart des nouveaux arrivants habitaient la même province ou RMR aux deux interviews, signe d'une faible migration d'une province ou d'une RMR à l'autre.

Comme le présent rapport s'intéresse avant tout à l'intégration des nouveaux immigrants au marché du travail, l'analyse ne vise que les 106 600 immigrants du groupe d'âge d'activité maximale, soit ceux de 25 à 44 ans. Les immigrants qui avaient entre 15 et 24 ans ou ceux de plus de 45 ans n'ont pas été pris en considération afin d'éliminer de l'analyse les effets qu'auraient pu avoir les étudiants, les personnes entrant tardivement sur le marché du travail et les retraités.

L'étude de l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail porte sur les deux premières années de ceux-ci au Canada, ce qui correspond globalement à la période de 24 à 28 mois allant de l'arrivée à la deuxième interview.

Catégories d'immigration

Trois grands objectifs guident la politique d'immigration du Canada : favoriser le développement économique et la prospérité dans toutes les régions du Canada, réunifier les familles ainsi que respecter les obligations internationales et la tradition humanitaire concernant les réfugiés.

1. T. Chui et K. Tran. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail*, Statistique Canada, n° 89-615-X au catalogue, Ottawa, 2005.

À ces objectifs correspondent les trois principales catégories auxquelles appartiennent les immigrants admis chaque année au Canada à titre de résidents permanents : les immigrants de la catégorie économique, les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés.

Les immigrants de la catégorie économique comprennent les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux (ou DP qualifiés) et les conjoints et personnes à charge qui les accompagnent, les gens d'affaires ainsi que les candidats des provinces ou des territoires. Les demandeurs principaux qui présentent une demande à titre de travailleurs qualifiés sont sélectionnés en fonction de certains critères, dont le niveau de scolarité, les aptitudes linguistiques et les compétences professionnelles. Ces immigrants sont réputés être plus susceptibles de réussir sur le marché du travail et de participer à l'économie canadienne. Les conjoints et personnes à charge des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés sont admis sans évaluation de leurs compétences.

La majeure partie des immigrants âgés de 25 à 44 ans qui ont participé à l'ELIC faisaient partie (76 %) de la catégorie des travailleurs qualifiés : 47 % étaient des demandeurs principaux et 29 %, des conjoints ou personnes à charge. Les immigrants de la catégorie du regroupement familial comptaient pour 15 % des immigrants de 25 à 44 ans participant à l'ELIC, tandis que les réfugiés représentaient 5 % de ces immigrants. La tranche de 5 %² restante était surtout formée de gens d'affaires et de candidats des provinces.

2. Les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Section 1

Canada atlantique — Région où se sont installés un petit nombre d'immigrants

En 2003, 1 % des 106 600 nouveaux arrivants en âge d'activité maximale qui étaient arrivés au Canada entre octobre 2000 et septembre 2001 habitaient le Canada atlantique¹. Beaucoup moins d'immigrants s'y sont établis que dans toute autre province ou région.

Moins de 1 000 immigrants arrivés durant la période à l'étude se sont établis dans le Canada atlantique. La plupart des nouveaux arrivants de cette région étaient des travailleurs qualifiés admis soit à titre de demandeurs principaux soit en tant que conjoints ou personnes à charge les accompagnant. La proportion des femmes de ce groupe était légèrement supérieure (52 %) à celle des hommes (48 %).

Près des deux tiers des immigrants (64 %), comparativement à 17 % de la population totale de la région, avaient fait des études universitaires². La proportion des nouveaux arrivants du Canada atlantique qui avaient étudié à l'université était légèrement inférieure à la moyenne nationale de 68 % des nouveaux immigrants qui étaient arrivés en même temps qu'eux.

Les nouveaux arrivants du Canada atlantique étaient proportionnellement aussi nombreux que ceux de l'ensemble du Canada à avoir déjà travaillé (80 %). Les sept dixièmes environ (69 %) de ces nouveaux

arrivants qui avaient déjà travaillé avaient commencé leur premier emploi dans les six mois suivant leur arrivée. Un peu plus de la moitié (55 %) avaient occupé un emploi pendant au moins 18 mois.

Parmi ceux qui avaient eu un seul emploi, 91 % avaient occupé un emploi à temps plein, ce qui, à l'échelle nationale, avait été le cas de 81 % des immigrants de leur cohorte. De plus, 59 %—un sommet au pays—avaient trouvé du travail dans le domaine qu'ils avaient envisagé.

On peut aussi mesurer les gains réalisés par les nouveaux immigrants du Canada atlantique sur le marché du travail en comparant leur taux d'emploi à différents moments donnés³. Le taux d'emploi des nouveaux arrivants en âge d'activité maximale du Canada atlantique s'est accru au fil du temps. Six mois après leur arrivée au pays, ce taux était de 50 %, à 26 points de pourcentage sous la moyenne régionale de 75 % pour la même période. Il a ensuite augmenté à 59 % au bout d'un an, puis à 62 % après deux ans.

Si les immigrants de cette région ont vu leur situation sur le marché du travail progresser au début, certains se sont tout de même butés à des difficultés. Dans le Canada atlantique, 59 % de ceux qui avaient cherché du travail ont déclaré avoir eu des difficultés dans leurs démarches. On ne peut analyser plus à fond les difficultés qu'ont éprouvées les immigrants de cette région puisque les données sont trop peu fiables à cause du petit nombre d'immigrants qui l'habitent.

Les immigrants du Canada atlantique étaient proportionnellement aussi nombreux qu'à l'échelle nationale (69 %) à dire que leur vie au Canada avait comblé ou dépassé leurs attentes.

1. Le Canada atlantique correspond à la région formée par la combinaison des provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador.

2. Les données sur le niveau de scolarité dans la province proviennent de l'Enquête sur la population active pour la population totale du Canada atlantique âgée de 25 à 44 ans durant la même période de référence que celle de l'ELIC.

3. Le taux d'emploi correspond à la proportion d'immigrants qui étaient occupés à ce moment-là.

Section 2

Province de Québec — Deuxième destination de prédilection des immigrants

On estime que 106 600 immigrants en âge d'activité maximale arrivés au Canada entre les mois d'octobre 2000 et de septembre 2001 y vivaient encore au bout d'environ deux ans. De ce nombre, 19 100 avaient élu domicile au Québec, qui, après l'Ontario, comptait la plus forte proportion d'immigrants de cette cohorte.

Des 19 100 immigrants qui ont décidé de faire leur vie au Québec, un peu plus de la moitié (55 %) étaient des hommes. Les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés (ou DP qualifiés) représentaient la majeure partie de tous les immigrants résidant au Québec (55 %). Toutes proportions gardées, les immigrants de cette catégorie étaient plus nombreux au Québec que dans toute autre province. Les conjoints ou personnes à charge des travailleurs qualifiés représentaient près du quart (24 %) des immigrants. Ceux de la catégorie du regroupement familial représentaient 13 %, et les réfugiés 6 %, de tous les immigrants qui habitaient au Québec deux ans après leur arrivée au pays.

Près des deux tiers (64 %) de tous les immigrants en âge d'activité maximale du Québec possédaient un grade universitaire, ce qui était le cas d'environ le cinquième (22 %) de la population totale du Québec dans le même groupe d'âge¹. Parmi les DP qualifiés, 81 % étaient titulaires d'un grade universitaire. Tout juste plus de la moitié (54 %) des conjoints ou personnes à charge de la catégorie des travailleurs qualifiés avaient étudié à l'université. Les

1. Les données sur le niveau de scolarité dans la province proviennent de l'Enquête sur la population active pour la population totale du Québec âgée de 25 à 44 ans durant la même période de référence que celle de l'ELIC.

DP qualifiés du Québec étaient proportionnellement moins nombreux que ceux des autres provinces à avoir fait des études universitaires. Par exemple, 88 % des DP qualifiés de l'Ontario étaient passés par l'université.

Deux ans après leur arrivée, les immigrants du Québec semblaient avoir plus de difficulté sur le marché du travail que ceux des autres provinces. La proportion de ceux qui avaient travaillé durant leurs deux premières années au Canada ainsi que les taux d'emploi mesurés à différents moments étaient moins élevés au Québec que dans les autres provinces. En revanche, ces nouveaux arrivants étaient plus susceptibles d'occuper un emploi lié à leur formation. De plus, les immigrants qui n'avaient pas encore travaillé donnaient comme raison principale qu'ils étaient aux études.

2.1 Les deux tiers des immigrants en âge d'activité maximale avaient travaillé

Depuis leur arrivée au Canada deux ans plus tôt, les deux tiers des nouveaux arrivants du Québec avaient occupé au moins un emploi. À l'échelle nationale, environ les quatre cinquièmes des immigrants de la même cohorte avaient fait de même.

De ceux qui avaient travaillé, 60 % avaient commencé leur premier emploi dans les six mois suivant leur arrivée. En outre, 46 % de ceux qui avaient déjà travaillé l'avaient fait pendant au moins 18 mois.

Plus de la moitié (57 %) de ceux qui avaient déjà travaillé au Québec n'avaient occupé qu'un seul emploi. Nulle part ailleurs au pays la proportion de ceux qui n'avaient eu qu'un seul emploi n'était-elle aussi élevée. En fait, 65 % de ceux qui n'avaient eu qu'un seul emploi l'occupaient encore deux ans après leur arrivée au Canada.

2.2 Taux d'emploi des nouveaux arrivants nettement inférieur au taux provincial

On peut mesurer les gains réalisés par les nouveaux immigrants du Québec sur le marché du travail durant leurs deux premières années en comparant leur taux d'emploi au taux d'emploi provincial au cours de la même période. Six mois après leur arrivée au pays, le tiers (34 %) des nouveaux arrivants avaient un emploi—une proportion inférieure de 45 points de pourcentage par rapport au taux provincial d'emploi de 78 %.

Au bout d'un an, le taux d'emploi des nouveaux arrivants s'était hissé à 41 %, réduisant à 39 points de pourcentage l'écart le séparant du taux d'emploi provincial. Après deux ans, le taux d'emploi des immigrants en âge d'activité maximale était de 46 %, accusant ainsi un retard de 34 points de pourcentage sur le taux d'emploi de 80 % dans la province durant cette même période.

C'est au Québec que l'on a observé les écarts le plus prononcés entre les taux d'emploi des immigrants et le taux provincial. Même si la proportion de DP qualifiés était plus élevée au Québec que partout ailleurs au pays, ceux-ci présentaient à chaque période de référence un taux d'emploi inférieur à ceux de leurs homologues des autres provinces. Par exemple, ce taux était de 41 % après six mois et de 54 % après deux ans. Il faudra faire d'autres recherches pour élucider ces tendances.

2.3 Ceux qui ne travaillaient pas fréquentaient l'école

Le tiers (34 %) des nouveaux arrivants en âge d'activité maximale du Québec n'avaient pas travaillé durant leurs deux premières années au Canada. Interrogés à ce sujet six mois après leur arrivée, la grande majorité (96 %) d'entre eux avaient alors dit qu'ils en avaient eu l'intention. Mais parmi les 6 400 nouveaux arrivants de la province qui n'avaient pas encore travaillé, une forte proportion (60 %) ont déclaré ne pas l'avoir encore fait surtout parce qu'ils fréquentaient l'école, tandis que 11 % ont répondu qu'ils ne l'avaient pas fait mais se cherchaient du travail.

Étudier était l'activité principale de 71 % des DP qualifiés du Québec. Les DP qualifiés du Québec qui n'avaient pas encore travaillé invoquaient d'ailleurs

les études comme principale raison plus souvent que ceux de toute autre province. La très grande majorité (83 %) des immigrants de la catégorie du regroupement familial qui ne travaillaient pas étaient des femmes. L'activité principale de la majorité (55 %) des immigrants de cette catégorie consistait à être une personne au foyer.

2.4 Quatre sur 10 avaient trouvé un emploi dans la profession visée

Des 12 700 nouveaux arrivants qui avaient travaillé à un moment donné, 43 % s'étaient trouvé un emploi dans la profession qu'ils avaient envisagé d'exercer : 32 % l'avaient fait durant la première année et 10 %, pendant la seconde.

On constate que 48 % des DP qualifiés avaient trouvé du travail semblable à la profession qu'ils avaient envisagée. Ils occupaient le deuxième rang à ce chapitre derrière leurs homologues de l'Alberta (60 %).

Les nouveaux arrivants en âge d'activité maximale qui avaient déjà travaillé au Québec avaient surtout envisagé de le faire dans les sciences naturelles et appliquées (33 %). D'entre eux, 47 % avaient réussi à se trouver du travail dans ce domaine, alors que les 53 % restants avaient travaillé dans un autre domaine.

Parmi ceux qui travaillaient dans la profession envisagée, 90 % se disaient satisfaits ou très satisfaits de leur emploi, comparativement à 84 % de ceux qui travaillaient dans un domaine autre que celui qu'ils visaient.

Au Québec, 63 % des nouveaux arrivants qui travaillaient à la fin de la deuxième année le faisaient dans un domaine que l'on jugeait lié à leurs études ou à leur formation. Cette proportion était la deuxième plus élevée après celle du Canada atlantique (79 %). À l'échelle nationale, ce sont un peu plus de la moitié (54 %) de l'ensemble des nouveaux arrivants qui ont déclaré occuper un emploi lié à leurs études ou à leur formation.

Au Québec, en effet, les nouveaux arrivants qui avaient un emploi lié à leurs études ou à leur formation en étaient grandement satisfaits. La quasi-totalité (93 %) en étaient satisfaits ou très satisfaits, ce qui était le cas de 76 % de ceux qui occupaient un emploi sans lien avec leur formation.

2.5 Six sur 10 ont eu des problèmes à entrer sur le marché du travail

Des quelque 11 300 (59 %) nouveaux arrivants en âge d'activité maximale du Québec qui s'étaient cherché du travail, 67 % ont déclaré avoir eu des difficultés dans leurs démarches. En comparaison, ceci s'est révélé le cas pour 75 % des nouveaux arrivants de la même cohorte en Ontario.

Au Québec, 26 % de ceux qui ont déclaré avoir eu des problèmes ont dit que leur plus grande difficulté avait été de ne pas avoir eu assez d'expérience de travail au

Canada, 21 % ont dit que c'était la non-reconnaissance ou inacceptation de leurs titres de compétence ou de leur expérience de travail, tandis que 13 % ont dit que c'était plutôt les problèmes de langue.

Malgré les difficultés qu'ils ont eus à percer sur le marché du travail, les nouveaux arrivants du Québec retenaient une impression généralement positive de leurs deux premières années au pays. Environ sept sur 10 (69 %) d'entre eux, une proportion égale à celle observée à l'échelle nationale, ont dit qu'à ce jour, le Canada comblait ou dépassait leurs attentes.

Section 3

Montréal — Demeure de la majorité des nouveaux arrivants ayant décidé de vivre au Québec

On estime que 16 600 nouveaux arrivants ayant l'âge d'activité maximale de 25 à 44 ans, soit la majorité des immigrants (87 %) s'étant installés au Québec, vivaient à Montréal deux ans après leur venue au Canada. En fait, Montréal est la deuxième RMR, après celle de Toronto (43 %), où les immigrants ont le plus souvent choisi de vivre. Au moment de la deuxième interview, 16% des 106 600 immigrants en âge d'activité maximale disaient avoir élu domicile à Montréal.

Ils s'y étaient surtout installés parce que des membres de leurs familles ou des amis y habitaient déjà, selon les données de la première interview, réalisée à peine six mois après leur arrivée au Canada. On disait aussi en avoir fait sa destination en raison des langues parlées à cet endroit.

Les hommes représentaient un peu plus de la moitié (56 %) des immigrants qui vivaient à Montréal deux ans après leur arrivée et ceux-ci représentaient également la très grande part (74 %) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés. Les immigrantes de Montréal étaient surtout des conjointes ou des personnes à charge de travailleurs qualifiés, les quatre dixièmes (42 %) d'entre elles ayant été admises au Canada dans cette catégorie. Le tiers des immigrantes l'ont aussi été à titre de demandeuses principales de la catégorie des travailleurs qualifiés et près du cinquième (19 %), dans la catégorie du regroupement familial.

Les sept dixièmes environ (67 %) de l'ensemble des immigrants en âge d'activité maximale de Montréal avaient un grade universitaire, comparativement à 22 % de l'ensemble des Québécois du même

groupe d'âge¹. La majorité des nouveaux arrivants faisant partie des travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux étaient titulaires d'un grade universitaire (82 %).

3.1 La situation des nouveaux arrivants sur le marché du travail était moins bonne à Montréal que dans les autres grandes RMR

Dans l'ensemble, 65 % des immigrants de Montréal en âge d'activité maximale avaient occupé au moins un emploi depuis deux ans. Il s'agissait d'une proportion inférieure à celles observées dans les autres grandes RMR telles que Toronto (84 %) et Vancouver (78 %).

Les six dixièmes des 10 900 nouveaux arrivants de Montréal qui avaient travaillé avaient trouvé leur premier emploi dans les six mois suivant leur arrivée au Canada. Ceux de la catégorie du regroupement familial avaient commencé à travailler plus tôt que ceux des autres catégories. En effet, plus des trois quarts (78 %) d'entre eux avaient trouvé leur premier emploi au Canada moins de six mois après y être arrivés.

Cette proportion était cependant d'un peu plus des six dixièmes (62 %) chez les DP qualifiés et d'un peu moins de la moitié (47 %) chez les conjoints ou les personnes à charge de ceux-ci. Mais les DP qualifiés remontaient la pente sur le marché du travail. Un an après être arrivés au Canada, 16 % de plus avaient commencé à travailler. À la deuxième interview, près des trois quarts (74 %) des DP qualifiés avaient travaillé, comparativement aux deux tiers des immigrants de la catégorie du regroupement familial.

Ajoutons à cela que les nouveaux arrivants de Montréal occupaient généralement des emplois moins longtemps que ne le faisaient leurs homologues des autres grandes RMR. Environ 45 % des immigrants en âge d'activité maximale de Montréal qui avaient travaillé l'avaient fait pendant plus de 18 mois, comparativement à 62 % de ceux de Toronto.

1. Les données sur le niveau de scolarité dans la province proviennent de l'Enquête sur la population active pour la population totale du Québec âgée de 25 à 44 ans durant la même période de référence que celle de l'ELIC.

3.2 Mêmes tendances du taux d'emploi que dans les autres grandes RMR

En général, le taux d'emploi des nouveaux arrivants était plus bas à Montréal que dans les autres grandes RMR. Par exemple, vers la fin de leur deuxième année au Canada, le taux d'emploi² des nouveaux arrivants en âge d'activité maximale était de 45 % à Montréal, alors qu'il s'élevait à 69 % à Toronto et à 63 % pour l'ensemble des nouveaux immigrants de ce groupe d'âge.

Mais à Montréal comme dans toutes les autres grandes RMR, le taux d'emploi des nouveaux arrivants s'est accru au fil du temps; il était de 33 % à six mois, de 40 % à un an et de 45 % à deux ans.

L'augmentation des taux d'emploi chez les nouveaux arrivants a également réduit l'écart qui sépare ceux-ci de l'ensemble de la RMR. Après six mois, leur taux d'emploi suivait de 46 points de pourcentage celui de 79 % des Montréalais en âge d'activité maximale et l'écart s'était amenuisé à 39 points de pourcentage au bout d'un an.

Au début, les DP qualifiés mettaient plus de temps que les immigrants des autres catégories à se trouver du travail. Mais comme ils avaient été admis en fonction de leur faculté d'adaptation au marché du travail, deux ans après être arrivés au pays, leur taux d'emploi avait devancé celui des nouveaux arrivants qui avaient été admis dans les autres catégories. Deux ans après être arrivés, 51 % des DP qualifiés avaient un emploi, comparativement à 42 % des nouveaux arrivants de la catégorie du regroupement familial et à 32 % des conjoints ou des personnes à charge de la catégorie des travailleurs qualifiés. L'écart de 28 points de pourcentage entre le taux d'emploi des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés et celui de tous les Montréalais était plus petit que celui séparant tous les Montréalais des nouveaux arrivants des autres catégories d'admission.

² Le taux d'emploi correspond à la proportion d'immigrants qui étaient occupés à ce moment-là.

3.3 Un peu plus du tiers n'avaient pas travaillé depuis leur arrivée au Canada

Environ le tiers (35 %) des nouveaux arrivants qui résidaient à Montréal à la fin de leur deuxième année au Canada, soit 5 700 d'entre eux, n'avaient pas trouvé d'emploi.

À l'échelle nationale, les femmes représentaient les trois quarts (74 %) des immigrants en âge d'activité maximale qui n'avaient pas travaillé, contre à peine 6 sur 10 (58 %) environ à Montréal. Bon nombre de travailleurs qualifiés (71 %) et leur conjoint ou personne à charge (66 %) qui n'avaient pas travaillé étaient inscrits à un programme d'études ou de formation. En fait, 43 % des 8 100 nouveaux arrivants au Canada qui n'avaient pas travaillé et qui invoquaient les études comme activité principale ou motif premier de ne pas travailler vivaient à Montréal.

Les immigrants de la catégorie du regroupement familial déclaraient ne pas travailler en raison surtout du fait d'être une personne au foyer ou de prendre soin des autres membres de la famille (60 %).

3.4 Quatre sur 10 avaient trouvé un emploi dans le domaine envisagé

Les quatre dixièmes (42 %) des nouveaux arrivants de 25 à 44 ans qui avaient travaillé avaient trouvé un emploi dans le domaine où ils avaient envisagé d'oeuvrer. Il s'agissait là d'une proportion semblable à celle de tous les nouveaux arrivants de ce groupe d'âge.

Parmi les nouveaux arrivants, environ le tiers (31 %) avaient trouvé durant la première année un emploi dans le domaine où ils avaient envisagé de travailler, ce que 10 % de plus avaient réussi à faire durant leur deuxième année au pays. La première année, les travailleurs qualifiés avaient été proportionnellement un peu plus nombreux (36 %) à s'être trouvé un emploi dans le domaine où ils avaient envisagé de travailler. Mais près de 6 nouveaux arrivants sur 10 (58 %) et plus de la moitié des travailleurs qualifiés (53 %) qui avaient travaillé ne travaillaient toujours pas dans le domaine envisagé.

3.5 Difficultés semblables à se trouver un emploi

Des 9 800 immigrants en âge d'activité maximale de Montréal qui s'étaient cherché du travail entre les mois 6 et 24 suivant leur arrivée, 7 sur 10 (69 %) avaient connu au moins une difficulté dans leur recherche. Près de 3 sur 10 d'entre eux (27 %) ont dit s'être surtout butés à leur manque d'expérience de travail au Canada, alors qu'un peu plus du cinquième (22 %) ont déclaré que leur pire problème de recherche d'emploi avait été l'inacceptation ou la non-reconnaissance de l'expérience de travail ou des titres de compétences acquis à l'étranger. Un peu plus du dixième (13 %) ont répondu s'être surtout heurtés à des problèmes de langue.

3.6 Satisfaction croissante à l'égard de l'emploi au fil du temps

Malgré les difficultés que bon nombre de nouveaux arrivants ont eues à se trouver du travail, le niveau de satisfaction à l'égard de l'emploi s'est accru au fil du temps. Six mois environ après être arrivés au Canada, 76 % des immigrants occupés qui vivaient à Montréal se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de leur emploi, une réponse qu'ils étaient 86 % à donner 18 mois plus tard, après avoir vécu environ deux ans au pays.

Interrogés sur leur expérience globale du Canada depuis qu'ils y étaient arrivés, 11 300 immigrants de 25 à 44 ans, soit 68 % de ceux habitant à Montréal, ont répondu qu'elle avait comblé ou dépassé leurs attentes. C'est ce qu'ont déclaré une proportion très semblable de 69 % de l'ensemble des immigrants arrivés au Canada durant la même période.

Section 4

Ontario — Plus forte proportion au pays d'immigrants ayant fait des études universitaires

Des 106 600 immigrants en âge d'activité maximale du Canada auprès de qui s'est déroulé le deuxième cycle de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 55 % résidaient en Ontario deux ans après être arrivés au pays. En fait, la plupart des immigrants de l'Ontario s'étaient établis dans une seule ville, Toronto.

Les immigrants qui avaient élu domicile en Ontario avaient atteint un niveau de scolarité supérieur à ceux des autres provinces. Près des trois quarts (72 %) d'entre eux avaient déjà fait des études universitaires à leur arrivée au pays, comparativement à 66 % des immigrants vivant en Colombie-Britannique. Au Canada, 68 % de l'ensemble des immigrants en âge d'activité maximale avaient étudié à l'université. En Ontario, les immigrants les plus instruits étaient ceux admis à titre de demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés (88 %), tandis que les moins scolarisés étaient les réfugiés (18 %). De tous les Ontariens en âge d'activité maximale, 25 % avait fait des études universitaires¹.

Les immigrants de 25 à 44 ans qui habitaient l'Ontario avaient été majoritairement (78 %) admis dans la catégorie des travailleurs qualifiés : 47 % l'avaient été comme demandeurs principaux et 31 % à titre de conjoints ou de personnes à charge. Quinze pourcent des immigrants de l'Ontario avaient été admis dans la catégorie du regroupement familial et 4 %, comme réfugiés.

Bien que les immigrants de l'Ontario se divisaient à parts égales entre hommes et femmes, ces dernières représentaient plus des deux tiers des immigrants de la catégorie du regroupement familial. Les hommes comptaient pour les quatre cinquièmes

des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés. Les femmes représentaient quant à elles 85 % des conjoints ou personnes à charge de demandeurs principaux et tout juste un peu plus de la moitié (54 %) des réfugiés.

4.1 La plupart des immigrants avaient occupé au moins un emploi depuis leur arrivée

La grande majorité (84 %) des immigrants en âge d'activité maximale de l'Ontario avaient trouvé un emploi durant leurs deux premières années au pays. En fait, ceux qui avaient trouvé du travail l'avaient fait assez vite en arrivant et une proportion considérable avaient travaillé de manière soutenue tout au long de leurs deux premières années dans la province.

Les DP qualifiés de l'Ontario avaient à peu près tous (94 %) travaillé durant leur deux premières années au pays. Seuls ceux de l'Alberta avaient été proportionnellement plus nombreux à le faire (97 %). Par ailleurs, à peu près les trois quarts (76 %) des immigrants de la catégorie du regroupement familial et des conjoints ou personnes à charge des travailleurs qualifiés avaient occupé au moins un emploi. Les deux tiers des réfugiés résidant en Ontario avaient travaillé durant leurs deux premières années au Canada.

La majorité de ceux qui s'étaient trouvés du travail (72 %) l'avaient fait dans les six mois suivant leur arrivée au pays, tandis que 14 % l'avaient fait six mois à un an après être arrivés, et 14 % de plus y étaient parvenus suite à leur première année en sol canadien.

Les DP qualifiés étaient proportionnellement les plus nombreux, à 79 %, à être entrés sur le marché du travail dans les six premiers mois de leur arrivée. Ceux admis dans la catégorie du regroupement familial avaient également tendance à se tailler rapidement une place sur le marché du travail, 73 % d'entre eux ayant trouvé leur premier emploi durant les six premiers mois de leur établissement, ce qu'avaient fait la moitié (51 %) des réfugiés qui avaient travaillé.

1. Les données sur le niveau de scolarité dans la province proviennent de l'Enquête sur la population active pour la population totale de l'Ontario âgée de 25 à 44 ans durant la même période de référence que celle de l'ELIC.

Des 49 200 immigrants de l'Ontario qui avaient occupé un emploi durant la période, 62 % avaient travaillé pendant au moins 18 mois, alors que 16 % l'avaient fait durant 13 à 17 mois et que les 22 % restants avaient été occupés pendant 12 mois ou moins. Les immigrants de l'Ontario avaient ainsi travaillé de manière soutenue dans une proportion comparable à la moyenne nationale des immigrants de la même cohorte qu'eux. Seuls ceux des provinces des Prairies du Manitoba et de la Saskatchewan avaient été plus nombreux (66 %) à travailler pendant au moins 18 mois.

En Ontario, 49 % des immigrants qui avaient travaillé n'avaient eu qu'un seul emploi. Les trois quarts (76 %) d'entre eux l'occupaient encore à la fin de la deuxième année.

Dans l'autre moitié des immigrants, ceux ayant occupé plus d'un emploi, 92 % avaient travaillé à temps plein dans le cadre de leur premier emploi et de leur plus récent. La moitié de ceux dont le premier emploi avait été à temps partiel avaient travaillé à temps plein dans leur emploi le plus récent.

4.2 Le taux d'emploi des immigrants se rapproche de la moyenne provinciale

On peut aussi mesurer les gains réalisés par les immigrants de l'Ontario sur le marché du travail en comparant leur taux d'emploi à différents moments donnés à ceux de l'ensemble des Ontariens du même groupe d'âge².

Six mois après leur arrivée, le taux d'emploi des immigrants en âge d'activité maximale s'élevait à 54 %, ce qui était en deçà du taux provincial de 81 % observé durant la même période. Cet écart tient sans doute au peu de temps qu'avaient eu les immigrants pour se tailler une place sur le marché du travail et aux nombreuses activités d'établissement susceptibles d'avoir eu préséance lors des premiers mois de leur installation.

Au bout d'un an, le taux d'emploi des immigrants de l'Ontario s'était hissé à 62 %, réduisant du coup l'écart le séparant du taux provincial de 82 % pour la même période. Après deux ans, le taux d'emploi des immigrants en âge d'activité maximale était de 68 %,

à 14 points de pourcentage derrière le taux provincial pour la même période (82 %).

En Ontario, le taux d'emploi des DP qualifiés dépassait continuellement celui des immigrants des autres catégories. Leur taux d'emploi était passé de 67 % après six mois à 78 % après deux ans, pour se fixer à 4 points de pourcentage sous le taux provincial.

4.3 Quatre sur 10 ont travaillé dans la profession envisagée

De ceux qui avaient travaillé, 41 % avaient réussi à se trouver du travail semblable à celui de la profession qu'ils avaient envisagé d'exercer. Un bon tiers s'étaient trouvé un emploi dans cette profession durant leur première année au pays et 8 % l'avaient fait durant la deuxième année.

Les six dixièmes de ceux qui avaient envisagé d'entrer dans le domaine des affaires, des finances ou de l'administration y étaient parvenus. Parmi les immigrants qui envisageaient de travailler dans les sciences naturelles ou appliquées, 4 sur 10 avaient atteint cet objectif après deux ans.

Chez les immigrants occupant un emploi après deux ans, les trois professions les plus souvent citées étaient les ventes et services (21 %), les sciences naturelles et appliquées (19 %) ainsi que les affaires, les finances et l'administration (18 %). Une forte proportion (82 %) se déclaraient satisfaits ou très satisfaits de l'emploi qu'ils occupaient, tandis qu'un peu plus de la moitié (53 %) ont dit travailler dans un domaine lié à leurs études ou à leur formation.

4.4 Certains n'avaient pas encore travaillé

Si la majorité des immigrants de l'Ontario avaient travaillé depuis leur arrivée, 16 % ou 9 600 de tous les nouveaux arrivants en âge d'activité maximale de la province ne l'avaient pas encore fait deux ans après leur arrivée. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de ne pas avoir travaillé. En effet, seulement 6 % des hommes mais 26 % des femmes n'avaient pas encore travaillé depuis leur arrivée.

Étant donné que les immigrantes ont été proportionnellement plus nombreuses à venir au Canada sous la bannière du regroupement familial ou en tant que conjointes ou personnes à charge de

2. Le taux d'emploi correspond à la proportion d'immigrants qui étaient occupés à ce moment-là.

travailleurs qualifiés, ces deux catégories d'admission présentaient l'une et l'autre une proportion élevée d'environ 24 % d'immigrants n'ayant jamais travaillé durant la période de deux ans à l'étude. C'était par ailleurs le cas d'environ le tiers des réfugiés en âge d'activité maximale et de 6 % des DP qualifiés de l'Ontario.

Parmi les immigrants qui n'avaient pas encore travaillé (16 %) depuis leur arrivée au Canada, plus de la moitié (54 %) disaient que leur activité principale avait consisté à s'acquitter d'obligations familiales telles que le fait d'être une personne au foyer ou celui de prendre soin des autres membres de la famille, tandis que 30 % ont dit ne pas l'avoir fait en raison de leurs études. Par ailleurs, 53 % des réfugiés tenus à l'écart du marché du travail ont dit l'avoir été en raison surtout de leurs études.

4.5 Les trois quarts avaient connu des difficultés

Malgré l'amélioration de leur situation sur le marché du travail, les immigrants de l'Ontario avaient connu des ennuis dans leur recherche d'emploi. Quelque 75 % des 37 400 immigrants qui avaient tenté de se trouver du travail en Ontario ont déclaré s'être butés à des obstacles dans leur quête. Les immigrants ont été proportionnellement plus nombreux en Ontario que dans les autres provinces à se buter à de telles difficultés.

Les immigrants les plus vulnérables de l'Ontario ont été les réfugiés, 83 % d'entre eux ayant connu des difficultés dans leur recherche d'emploi,

comparativement aux trois quarts de leurs homologues admis à titre de demandeurs principaux ou de conjoints ou personnes à charge de la catégorie des travailleurs qualifiés. Les deux tiers (67 %) des immigrants de la catégorie du regroupement familial ont déclaré avoir eu des problèmes lors de leur recherche d'emploi.

Les pires difficultés de ceux qui en ont connues ont été le manque d'expérience de travail au Canada (28 %), l'inacceptation ou la non-reconnaissance de l'expérience de travail ou des titres de compétence (22 %) et le manque d'emplois disponibles (14 %).

Les DP qualifiés (28 %) et les immigrants de la catégorie du regroupement familial (37 %) ont surtout été ennuyés par leur manque d'expérience de travail au Canada et les réfugiés, par des problèmes de langue.

4.6 Les nouveaux arrivants de l'Ontario gardaient bonne impression de leurs deux premières années

Interrogés sur leur expérience globale du Canada depuis qu'ils y étaient arrivés, les deux tiers des nouveaux arrivants de l'Ontario ont répondu qu'elle avait comblé ou dépassé leurs attentes. Il s'agit là d'une proportion inférieure à la moyenne nationale de 69 %. À titre comparatif, la plupart des immigrants qui résidaient en Alberta se disaient heureux de leur expérience deux ans après leur arrivée, 81 % d'entre eux déclarant qu'elle avait comblé ou dépassé leurs attentes.

Section 5

Toronto — Destination de choix de nombreux immigrants

Six mois après leur arrivée au Canada, près de la moitié (45 %) des nouveaux arrivants de 25 à 44 ans avaient élu domicile à Toronto. La moitié de ceux qui y vivaient s'y étaient surtout installés parce que des membres de leurs familles ou des amis y habitaient déjà. On avait aussi choisi Toronto pour ses perspectives d'emploi.

Au terme d'une deuxième année au Canada, la proportion de nouveaux arrivants vivant toujours dans la RMR (43 %) avait légèrement diminué. Qu'à cela ne tienne, Toronto avait attiré davantage des 106 600 immigrants en âge d'activité maximale arrivés au Canada entre les mois d'octobre 2000 et de septembre 2001 que toute autre grande RMR.

Les DP qualifiés représentaient la plupart (48 %) des nouveaux arrivants de Toronto et la majorité (79 %) d'entre eux étaient des hommes. Les conjoints ou personnes à charge des travailleurs qualifiés en formaient environ le tiers (32 %) et la plus grande partie (85 %) d'entre eux étaient des femmes. Les immigrants de la catégorie du regroupement familial en représentaient 14 %, tandis que le reste du groupe se composait de réfugiés et des immigrants de la catégorie « autres », surtout des gens d'affaires et les candidats des provinces.

5.1 La plupart avaient eu au moins un emploi

À la fin de la deuxième année, la grande majorité (84 %) des nouveaux arrivants de Toronto âgés de 25 à 44 ans avaient occupé au moins un emploi. Ayant été admis pour leur faculté d'adaptation au marché du travail, la plupart des DP qualifiés (94 %) avaient travaillé.

En outre, la plupart des 39 100 immigrants de Toronto qui avaient travaillé avaient trouvé leur premier emploi peu de temps après leur arrivée. Près des trois quarts (72 %) d'entre eux avaient en effet commencé à

travailler dans les six premiers mois de leur arrivée, tandis que 14 % l'avaient fait durant les six mois suivants. Les DP qualifiés étaient les plus susceptibles (79 %) d'avoir commencé à travailler durant leurs six premiers mois au pays. De fait, à l'exception de leurs homologues de Calgary, les nouveaux arrivants de Toronto s'étaient trouvés de l'emploi plus rapidement que ceux des autres RMR.

Bon nombre de nouveaux arrivants de Toronto (62 %) avaient aussi été en situation d'emploi soutenu, ayant travaillé pendant au moins 18 mois durant leurs deux premières années au Canada, ce qui avait été le cas d'une proportion encore plus importante de DP qualifiés (70 %).

5.2 Taux d'emploi supérieur à la moyenne

Les immigrants en âge d'activité maximale jouissaient à Toronto d'un des taux d'emploi parmi les plus élevés de ceux relevés dans les grandes RMR du pays¹. Seul le taux de Calgary dépassait celui de Toronto. De 55 % à six mois, le taux d'emploi des nouveaux arrivants de 25 à 44 ans de Toronto était monté à 63 % au bout d'un an et à 69 % après deux ans. Celui des DP qualifiés était encore plus élevé, soit 79 % deux ans après l'arrivée au pays.

Le taux d'emploi des nouveaux arrivants de Toronto n'en demeurait pas moins considérablement inférieur à celui de la population toute entière de la RMR. À peu près six mois après leur arrivée, un écart de 27 points de pourcentage séparait ce taux de celui de l'ensemble de la population du même groupe d'âge de la région de Toronto. L'écart s'est amenuisé au fur et à mesure que la situation des nouveaux arrivants s'améliorait en regard de l'emploi. À la fin de la deuxième année, l'écart n'était plus que de 12 points de pourcentage.

1. Le taux d'emploi correspond à la proportion d'immigrants qui étaient occupés à ce moment-là.

5.3 La plupart avaient travaillé à temps plein

Après deux ans, les nouveaux arrivants de Toronto semblaient surtout travailler à temps plein (83 %), n'étant devancé à ce titre que par leurs homologues de Calgary (91 %). La grande majorité (92 %) des immigrants de Toronto qui avaient changé d'emploi avaient continué à travailler à temps plein. Ils étaient une petite proportion (8 %) à être passés d'un travail à temps plein à un travail à temps partiel entre leur premier emploi et leur plus récent. La moitié (51 %) de ceux dont le premier emploi avait été à temps partiel travaillaient à temps plein, tandis que l'autre moitié (49 %) occupaient toujours un emploi à temps partiel.

5.4 Quatre sur 10 ont travaillé dans le domaine envisagé

Au terme de la deuxième année, les nouveaux arrivants en âge d'activité maximale de Toronto travaillaient surtout dans les quatre domaines suivants : ventes et services (21 %), affaires, finances et administration (20 %), sciences naturelles et appliquées (19 %) et transformation et fabrication (17 %).

Beaucoup de nouveaux arrivants avaient réussi à se trouver du travail, mais souvent pas dans le domaine envisagé. C'est qu'au départ, environ le tiers (35 %) avaient l'intention de travailler dans les sciences naturelles et appliquées et seulement 7 %, dans les ventes et services.

À Toronto, 4 nouveaux arrivants de 25 à 44 ans sur 10 (41 %) avaient réussi à se trouver un emploi dans le domaine envisagé à la fin de la leur deuxième année au Canada. Les DP qualifiés avaient fait un peu mieux puisque 45 % d'entre eux occupaient un emploi dans le domaine où ils avaient envisagé de travailler.

Environ 32 % des nouveaux arrivants de Toronto s'étaient trouvé, durant leur première année au Canada, du travail dans le domaine envisagé. Chez les DP qualifiés, admis en fonction de leur faculté d'adaptation au marché du travail, 38 % y étaient parvenus durant leur première année.

5.5 Étudier et être une personne au foyer : les principales raisons de ne pas avoir travaillé

À la fin de la deuxième année, 7 200 ou 16 % des nouveaux arrivants en âge d'activité maximale – surtout des femmes (82 % de ce groupe) – n'avaient pas encore travaillé. Plusieurs raisons de ne pas avoir travaillé ont été données par les hommes et les femmes : 29 % ont dit qu'ils prenaient soin des autres membres de la famille, 28 %, qu'ils étaient une personne au foyer et environ 13 %, qu'ils étaient à la recherche d'un emploi. On invoquait aussi le fait d'avoir été aux études (26 %).

5.6 Les trois quarts ont dit avoir eu des problèmes à trouver un emploi

Au moment de s'établir, bon nombre de nouveaux arrivants ont eu passablement de difficulté à se trouver un emploi. Les trois quarts (76 %) de ceux qui avaient tenté de trouver un emploi entre la première et la deuxième interviews s'étaient butés à au moins un problème. La proportion de personnes qui avaient connu des difficultés était plus élevée à Toronto que dans toute autre grande région urbaine.

Comme bon nombre de leurs homologues d'ailleurs, les nouveaux arrivants de Toronto disaient que leur problème principal avait été de ne pas avoir d'expérience de travail au Canada (29 %). On invoquait aussi l'inacceptation ou la non-reconnaissance de l'expérience de travail ou des titres de compétence (23 %), les problèmes de langue (13 %) et le manque d'emplois disponibles (13 %).

Malgré les embûches, une bonne proportion de ceux qui occupaient un emploi s'en disaient satisfaits ou très satisfaits. Par exemple, 69 % de ceux qui s'étaient trouvé un emploi dans les six mois de leur arrivée exprimaient un tel degré de satisfaction, tout comme 81 % de ceux qui en avaient un au bout de deux ans. En fait, 90 % des immigrants qui occupaient un emploi lié à leurs études ou à leur formation et 89 % de ceux qui en avaient un dans la profession qu'ils avaient envisagée d'exercer en étaient satisfaits ou très satisfaits.

En général, les nouveaux arrivants de Toronto dressaient un bilan positif de leur expérience du Canada à ce jour, les deux tiers (65 %) d'entre eux affirmant qu'elle avait comblé ou dépassé leurs attentes. Mais de façon générale, ceux qui avaient élu

domicile dans les autres régions avaient tendance à voir leur expérience du pays sous un jour plus positif. Par exemple, 79 % des nouveaux arrivants résidant à Calgary ont dit que leur expérience du pays avait comblé ou dépassé leurs attentes.

Section 6

Ottawa-Gatineau — Nouveaux arrivants les plus instruits au pays

Ottawa-Gatineau comptait 4 000 nouveaux arrivants en âge d'activité maximale arrivés au Canada entre les mois d'octobre 2000 et de septembre 2001. Même si les immigrants qui sont arrivés en Ontario durant cette période en ont fait leur deuxième destination de prédilection, l'agglomération suivait tout de même de très loin Toronto, où la très grande majorité (79 %) des immigrants de l'Ontario avaient élu domicile après deux ans. Elle arrivait aussi derrière Montréal au deuxième rang des lieux de résidence les plus populaires des immigrants ayant choisi d'aller s'établir au Québec.

De tous les nouveaux arrivants en âge d'activité maximale d'Ottawa-Gatineau, 44 % étaient des travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux et 30 %, des conjoints ou personnes à charge de travailleurs qualifiés. Le dixième des nouveaux arrivants de la RMR étaient des réfugiés accueillis au Canada pour des raisons d'ordre humanitaire, ce qui représentait la plus forte proportion de réfugiés parmi les nouveaux arrivants des principales RMR. Les 16 % restants étaient surtout des immigrants de la catégorie du regroupement familial ou de la catégorie « autres ».

La RMR d'Ottawa-Gatineau comptait proportionnellement plus de nouveaux arrivants de 25 à 44 ans ayant fait des études universitaires que les autres. Sur les 4 000 immigrants susmentionnés, 74 % avaient fait des études universitaires, comparativement à 68 % des immigrants arrivés au Canada durant la même période. La proportion de nouveaux arrivants ayant fait des études universitaires y était environ trois fois plus élevée que celle de 25 % enregistrée en Ontario et que celle de 22 % observée au Québec¹.

1. Les données sur le niveau de scolarité dans la province proviennent de l'Enquête sur la population active pour la population totale de l'Ontario ou du Québec âgée de 25 à 44 ans durant la même période de référence que celle de l'ELIC.

Cette proportion était encore plus forte chez les DP qualifiés, la grande majorité d'entre eux (93 %) ayant étudié à l'université avant d'arriver au pays.

6.1 Proportion de nouveaux arrivants ayant travaillé semblable à la moyenne nationale

Durant leurs deux premières années au Canada, 81 % des nouveaux arrivants en âge d'activité maximale d'Ottawa-Gatineau avaient travaillé, ce qu'avaient fait 80 % de leurs homologues à l'échelle nationale.

Près des trois quarts (72 %) des immigrants d'Ottawa-Gatineau qui avaient travaillé à un moment donné l'avaient d'abord fait dans les six mois de leur arrivée au pays. En fait, 58 % de ceux qui avaient travaillé avaient occupé un emploi pendant au moins 18 de leurs 24 premiers mois au Canada.

Les DP qualifiés étaient proportionnellement encore plus nombreux à avoir occupé un emploi sur une longue période puisque 71 % d'entre eux avaient travaillé pendant au moins 18 mois.

La situation des nouveaux arrivants sur le marché du travail a manifestement progressé au fil du temps sur le marché du travail d'Ottawa-Gatineau². À six mois, le taux d'emploi des immigrants en âge d'activité maximale était de 52 %, 30 points de pourcentage sous le taux global de 82 % observé pour Ottawa-Gatineau.

Les immigrants ayant eu relativement peu de temps en six mois pour se tailler une place sur le marché du travail, leur taux d'emploi au bout d'un an s'était hissé à 56 %. Il s'agissait là d'un niveau inférieur de 26 points de pourcentage au taux global de 82 % relevé pour Ottawa-Gatineau pour la même période.

Deux ans après leur arrivée, le taux d'emploi des nouveaux arrivants d'Ottawa-Gatineau était monté à 61 %, ayant ainsi réduit à 23 points de

2. Le taux d'emploi correspond à la proportion d'immigrants qui étaient occupés à ce moment-là.

pourcentage l'écart qui le séparait du taux observé pour Ottawa-Gatineau.

Le taux d'emploi des DP qualifiés est passé de 63 % au bout de six mois à 77 % après deux ans. Sept points de pourcentage séparaient alors le taux d'emploi de la population d'Ottawa-Gatineau de celui des DP qualifiés.

6.2 Près de la moitié des travailleurs n'avaient eu qu'un seul emploi

Parmi les nouveaux arrivants qui avaient travaillé à un moment donné, 47 % n'avaient occupé qu'un seul emploi. Les 53 % restants en avaient eu au moins deux. De ceux qui n'avaient occupé qu'un seul emploi, 71 % y avaient travaillé à temps plein. La proportion de ceux qui avaient travaillé à temps plein était moins élevée à Ottawa-Gatineau qu'elle ne l'était dans les autres régions. À l'échelle nationale, 81 % des nouveaux arrivants avaient occupé leur emploi à temps plein.

La grande majorité de ceux qui avaient occupé plus d'un emploi (92 %) avaient travaillé à temps plein tant dans le premier que dans le plus récent emploi.

Parmi les nouveaux arrivants de 25 à 44 ans d'Ottawa-Gatineau qui avaient travaillé, 37 %³ avaient envisagé de le faire dans les sciences naturelles et appliquées. Un peu plus de la moitié de ceux-là (53 %) y étaient parvenus. À la fin de la deuxième année, la moitié des nouveaux arrivants d'Ottawa-Gatineau avaient trouvé du travail dans la profession envisagée; 4 sur 10 (42 %) d'entre eux l'avaient fait durant leur première année au pays.

Des 4 000 nouveaux arrivants en âge d'activité maximale, 19 %, dont une grande majorité de femmes, n'avaient pas travaillé depuis leur arrivée. Cette proportion était à parité avec la moyenne nationale

3. Ce pourcentage s'applique à la profession envisagée parmi l'ensemble des immigrants en âge d'activité maximale d'Ottawa-Gatineau qui avaient travaillé à un moment donné.

des immigrants arrivés durant la même période. Plus de la moitié (53 %) de ceux qui n'avaient pas travaillé fréquentaient l'école.

6.3 Environ 7 sur 10 s'étaient heurtés à des difficultés sur le marché du travail

Des obstacles s'étaient dressés devant 69 % des 2 500 immigrants qui ont déclaré avoir cherché du travail à un moment donné entre la première et la deuxième interview. Ceux résidant dans les RMR de Toronto et de Vancouver ont été plus nombreux que ceux des autres villes à signaler de telles difficultés puisque les trois quarts d'entre eux environ ont fait état d'embûches liées à l'emploi.

Au nombre des pires obstacles auxquels s'étaient butés les nouveaux arrivants sur le marché du travail d'Ottawa-Gatineau figuraient le manque d'emplois disponibles, le manque d'expérience de travail au Canada et l'inacceptation ou la non-reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger.

Malgré certaines difficultés, le degré de satisfaction a augmenté chez ceux qui avaient travaillé. La proportion des nouveaux arrivants d'Ottawa-Gatineau qui se disaient satisfaits ou très satisfaits de leur emploi est passée de 70 % à six mois à 82 % la deuxième année. En fait, le taux de satisfaction était généralement plus élevé chez ceux qui occupaient un emploi lié à leurs études ou à leur formation (94 %) ou qui travaillaient dans le domaine envisagé (91 %).

Les nouveaux arrivants en âge d'activité maximale d'Ottawa-Gatineau disaient que leur établissement au Canada se déroulait généralement bien jusqu'à maintenant. En effet, 69 % des 4 000 immigrants qui avaient élu domicile dans la région deux ans après être arrivés au pays ont affirmé qu'à ce jour, leur vie au Canada avait comblé ou dépassé leurs attentes. Il s'agissait là d'un taux du même ordre que la moyenne nationale des immigrants de la même cohorte.

Section 7

Manitoba et Saskatchewan — Plus forte proportion au pays de nouveaux arrivants qui avaient travaillé

Des 106 600 nouveaux arrivants en âge d'activité maximale qui sont arrivés au Canada entre les mois d'octobre 2000 et de septembre 2001, 2 % vivaient au Manitoba ou en Saskatchewan¹ au moment de la deuxième interview.

Quelque 2 600 nouveaux arrivants résidaient dans l'une ou l'autre des deux provinces du Manitoba ou de la Saskatchewan environ deux ans après être arrivés au Canada. Le quart environ des nouveaux arrivants de ces deux provinces sont arrivés dans la catégorie « autres »; il s'agissait surtout de candidats des provinces ou de gens d'affaires.

Au Manitoba et en Saskatchewan, contrairement à ce qui prévalait dans toute autre région ou province au pays, les immigrants de chaque catégorie étaient répartis de manière assez égale. Les DP qualifiés en âge d'activité maximale représentaient 22 % des immigrants habitant ces deux provinces et les réfugiés, 18 %, soit plus que dans toute autre région du pays. Les autres y étaient arrivés dans la catégorie du regroupement familial ou en tant que conjoints ou personnes à charge de travailleurs qualifiés.

Près de la moitié (47 %) des immigrants du Manitoba et de la Saskatchewan avaient fait des études universitaires. C'était comparativement le cas de 18 % de la population combinée de 25 à 44 ans de ces deux provinces². Mais la proportion des nouveaux arrivants ayant étudié à l'université était moins élevée dans ces deux provinces que dans les autres. C'était par exemple le cas de 72 % des nouveaux arrivants de l'Ontario et de 66 % de ceux de la Colombie-Britannique.

1. Dans cette section du rapport, les données pour le Manitoba et la Saskatchewan sont combinées.

2. Les données sur le niveau de scolarité dans la province proviennent de l'Enquête sur la population active pour la population totale du Manitoba et de la Saskatchewan âgée de 25 à 44 ans durant la même période de référence que celle de l'ELIC.

7.1 La grande majorité des nouveaux arrivants du Manitoba et de la Saskatchewan avaient travaillé

Malgré de plus faibles niveaux d'études universitaires, près des neuf dixièmes (89 %) des nouveaux arrivants qui s'étaient établis au Manitoba et en Saskatchewan avaient eu au moins un emploi depuis leur arrivée. Les quatre cinquièmes environ de ceux qui avaient travaillé avaient commencé à le faire dans les six premiers mois de leur arrivée. En outre, pas moins des deux tiers avaient eu de l'emploi pendant 18 de leurs 24 premiers mois au pays. Il s'agissait là de niveaux supérieurs à ceux observés dans toute autre province, ce qui découle probablement de la proportion plus élevée des candidats provinciaux qu'on y observe.

Le taux d'emploi peut servir à mesurer les progrès que les nouveaux arrivants avaient réalisés au fil du temps sur le marché du travail³. Le taux d'emploi des nouveaux arrivants du Manitoba et de la Saskatchewan est passé de 65 % six mois après leur arrivée au pays à 73 % au bout d'un an, pour se stabiliser généralement à 74 % après deux ans. Le taux d'emploi combiné des immigrants était plus élevé dans ces deux provinces que dans toute autre province ou région, et ce, pour chacune des trois périodes de référence.

Une proportion considérable (87 %) de ceux qui avaient eu un seul emploi ont travaillé à temps plein. À l'échelle nationale, ce sont 81 % des nouveaux arrivants de cette même cohorte qui avaient travaillé à temps plein. Par ailleurs, 67 % de ceux qui avaient occupé au moins deux emplois avaient travaillé à temps partiel dans le premier et à temps plein dans le plus récent. Nulle part ailleurs au pays la situation des nouveaux arrivants ne s'était-elle tant améliorée à ce chapitre.

De ceux qui avaient un emploi après six mois, 38 % travaillaient dans la transformation, la fabrication et les services publics. Une proportion semblable de 33 % y oeuvraient également après deux ans environ.

3. Le taux d'emploi correspond à la proportion d'immigrants qui étaient occupés à ce moment-là.

Quelque 43 % des 2 300 nouveaux arrivants de la région qui avaient travaillé s'étaient trouvé un emploi dans le même groupe professionnel que la profession envisagée, ce qu'avait fait une proportion semblable de 42 % de l'ensemble des immigrants arrivés au Canada durant la même période.

Si la situation des immigrants sur le marché du travail du Manitoba et de la Saskatchewan semblait vouloir s'améliorer au début, certains d'entre eux ont toutefois éprouvé des difficultés dans leur recherche d'emploi. Au Manitoba et en Saskatchewan, un peu plus de la moitié (51 %) de ceux qui avaient cherché du travail ont déclaré avoir fait face à des défis dans leur quête. Les immigrants s'étaient surtout heurtés dans cette région au manque d'acceptation ou de reconnaissance

de l'expérience de travail ou des titres de compétences acquis à l'étranger.

Cette performance supérieure à la moyenne sur le marché du travail des nouveaux arrivants du Manitoba et de la Saskatchewan pourrait expliquer en partie l'opinion généralement très positive que se font ceux-ci de leur expérience du Canada. Plus des quatre cinquièmes (84 %) des nouveaux arrivants du Manitoba et de la Saskatchewan ont déclaré que leur expérience du Canada durant les deux années à l'étude avait comblé ou dépassé leurs attentes, avis que partageaient 69 % de l'ensemble des nouveaux immigrants arrivés au Canada au même moment qu'eux.

Section 8

Alberta — Deuxième plus grande proportion de nouveaux arrivants qui avaient travaillé

L'Alberta était la quatrième destination la plus prisée des immigrants. Quelque 9 300 des 106 600 nouveaux arrivants en âge d'activité maximale qui sont arrivés au Canada entre les mois d'octobre 2000 et de septembre 2001 y avaient élu domicile au bout de deux ans.

De ces 9 300 nouveaux arrivants dans la province, 42 % étaient des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, 29 %, des conjoints ou personnes à charge de travailleurs qualifiés, 16 %, des immigrants de la catégorie du regroupement familial et 8 %, des réfugiés. Les « autres » immigrants étaient surtout des gens d'affaires ou des candidats des provinces.

Les nouveaux arrivants de la province avaient fait des études universitaires dans une proportion supérieure à la moyenne provinciale. En effet, 65 % des immigrants de 25 à 44 ans contre 20 % de la population de l'Alberta du même groupe d'âge avaient étudié à l'université¹.

8.1 Proportion plus élevée de nouveaux arrivants ayant travaillé

Près de 9 immigrants de l'Alberta sur 10 (88 %) avaient occupé au moins un emploi depuis leur arrivée, deux ans plus tôt. Ce taux était supérieur au taux national moyen de 80 % applicable à l'ensemble des immigrants en âge d'activité maximale du Canada qui étaient arrivés durant la même période.

Dans l'ensemble, ceux qui avaient travaillé avaient trouvé leur premier emploi très peu de temps après leur arrivée. Plus des trois quarts d'entre eux (77 %) l'avaient en effet obtenu dans les six mois de leur

arrivée, tandis que 14 % avaient fait de même après avoir été en sol canadien de six mois à un an. Toutes proportions gardées, seuls les immigrants en âge d'activité maximale du Manitoba et de la Saskatchewan avaient été plus nombreux (82 %) à avoir commencé à travailler si vite.

Comme les immigrants étaient nombreux à s'y être trouvé un emploi peu de temps après leur arrivée, beaucoup d'entre eux y avaient aussi travaillé la plupart de leur temps depuis leur arrivée, 65 % ayant occupé un emploi pendant au moins 18 mois. Il s'agissait là d'un des taux d'emploi à long terme les plus élevés au pays.

Les taux d'emploi permettent de mesurer les progrès que les nouveaux arrivants réalisent au fil du temps sur le marché du travail². Après six mois au pays, le taux d'emploi des immigrants de 25 à 44 ans était de 63 %. Plus élevé que celui des autres immigrants arrivés au pays en même temps qu'eux mais exception faite du Manitoba et de la Saskatchewan, ce taux d'emploi accusait tout de même un retard de 21 points de pourcentage sur celui de 84 % qui prévalait dans la province durant la même période.

Au bout d'un an, 69 % des immigrants de la province avaient un emploi. L'écart entre le taux des nouveaux arrivants et la moyenne provinciale était alors descendu à 15 points de pourcentage. Après deux ans, le taux d'emploi s'était stabilisé à 69 %.

Deux ans après être arrivés au pays, 43 % des 8 200 immigrants qui avaient travaillé en Alberta n'avaient eu qu'un seul emploi, tandis que les 57 % restants en avaient occupé au moins deux. L'Alberta comptait plus de détenteurs d'emplois multiples que toute autre province.

La majorité de ceux qui avaient travaillé (88 %) l'avaient fait à temps plein, alors que 52 % de ceux qui avaient occupé plus d'un emploi avaient travaillé à temps partiel dans le premier puis à temps plein dans le plus récent.

1. Les données sur le niveau de scolarité dans la province proviennent de l'Enquête sur la population active pour la population totale de l'Alberta âgée de 25 à 44 ans durant la même période de référence que celle de l'ELIC.

2. Le taux d'emploi correspond à la proportion d'immigrants qui étaient occupés à ce moment-là.

Près de la moitié (48 %) de ceux qui avaient travaillé en Alberta avaient réussi à se trouver un emploi dans la profession qu'ils avaient envisagé d'exercer. Les nouveaux arrivants de l'Alberta étaient les plus susceptibles de se trouver du travail dans la profession envisagée comparativement à ceux de toute autre province, exception faite du Canada atlantique. Au Canada, 42 % des immigrants de cette même cohorte avaient trouvé un emploi dans la profession envisagée.

En Alberta, 37 % des nouveaux arrivants avaient eu l'intention de travailler dans les sciences naturelles et appliquées³ en entrant au pays. Deux ans plus tard, 52 % d'entre eux occupaient bel et bien un emploi dans ce domaine.

8.2 Une proportion moindre n'avaient pas travaillé

Depuis leur arrivée, 12 % des 9 300 immigrants de la province n'avaient pas encore travaillé. Environ 45 % d'entre eux faisaient partie de la catégorie des conjoints ou personnes à charge de travailleurs qualifiés. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de ne pas avoir travaillé. En fait, 96 % des hommes en âge d'activité maximale de l'Alberta avaient travaillé à un moment donné. C'est surtout à cause d'obligations familiales telles que le fait d'être une personne au foyer ou de prendre soin des autres membres de la famille qu'on disait le plus souvent ne pas avoir eu d'emploi.

Des obstacles s'étaient dressés sur le chemin de 57 % des 5 600 immigrants de l'Alberta qui ont déclaré avoir cherché du travail. À l'échelle nationale, ce sont 71 %

3. Ce pourcentage renvoie à la profession qu'avaient envisagé d'exercer tous les immigrants en âge d'activité maximale de l'Alberta qui avaient travaillé à un moment donné.

des nouveaux arrivants de la même cohorte qui ont dit s'être butés à au moins un problème dans leur recherche. Les nouveaux arrivants de l'Alberta ont été, toutes proportions gardées, moins nombreux que ceux des autres provinces à connaître des difficultés. En Ontario, par exemple, 75 % des immigrants ont fait état de problèmes.

S'ils ont été moins nombreux à se heurter à des obstacles que leurs homologues d'ailleurs, ils ont toutefois connu des problèmes de nature semblable. En effet, 21 % de ceux qui ont déclaré avoir éprouvé des difficultés ont dit s'être heurtés au manque d'acceptation ou de reconnaissance de leur expérience de travail ou leur titres de compétences, tandis qu'un autre 21 % ont déclaré avoir eu des problèmes de langue. S'ajoutent à cela 20 % dont le manque d'expérience de travail au Canada s'est révélé la principale difficulté sur le marché du travail.

Par ailleurs, 87 % de ceux qui occupaient un emploi deux ans après être arrivés au pays ont dit qu'ils en étaient satisfaits ou très satisfaits, soit une augmentation par rapport à 80 % qui se disaient satisfaits ou très satisfaits six mois après leur arrivée.

Le niveau de satisfaction était encore plus élevé chez ceux qui avaient réussi à se trouver un emploi lié à leurs études ou à leur formation (92 %) ou dans un domaine semblable à celui envisagé (92 %).

Dans l'ensemble, les nouveaux arrivants de l'Alberta qualifiaient de positive leur expérience du Canada après cette période de deux ans. Les quatre cinquièmes environ (81 %) des immigrants de l'Alberta, comparativement à 69 % de l'ensemble des immigrants au pays, ont dit de cette expérience qu'elle avait comblé ou dépassé leurs attentes.

Section 9

Calgary — Situation de l'emploi des nouveaux arrivants meilleure ici que dans les autres grandes villes

Deux ans après être arrivés au Canada, 5 400 ou 5 % des 106 600 nouveaux arrivants en âge d'activité maximale qui avaient franchi les tourniquets du pays entre les mois d'octobre 2000 et de septembre 2001 avaient élu domicile à Calgary, au quatrième rang des destinations des nouveaux arrivants, après Toronto, Montréal et Vancouver.

Environ les trois quarts (74 %) des nouveaux arrivants de Calgary ont été admis dans la catégorie des travailleurs qualifiés, 43 % à titre de demandeurs principaux et 32 %¹ comme conjoints ou personnes à charge les accompagnant. Les immigrants de la catégorie du regroupement familial représentaient 14 % des immigrants et les réfugiés, 8 %. Seule Ottawa-Gatineau comptait proportionnellement plus de réfugiés (10 %) que Calgary.

Près des deux tiers (65 %) des immigrants de 25 à 44 ans vivant à Calgary après deux ans avaient étudié à l'université lorsqu'ils sont arrivés au pays. C'était le cas de 84 % des DP qualifiés.

9.1 Une forte proportion des nouveaux arrivants de Calgary avaient travaillé

Ces dernières années, le marché du travail a été meilleur à Calgary qu'au Canada en général. Cela explique peut-être pourquoi Calgary comptait une plus forte proportion d'immigrants ayant déjà occupé un emploi que toute autre grande ville d'immigration. Près des neuf dixièmes (88 %) des immigrants de 25 à 44 ans y avaient travaillé depuis leur arrivée deux ans plus tôt, ce qu'avaient fait 80 % de l'ensemble des immigrants arrivés au pays durant la même période. Pratiquement tous (99 %)

les 2 300 demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés avaient occupé au moins un emploi depuis leur arrivée.

Qui plus est, la plupart de ceux qui avaient trouvé du travail l'avaient fait assez peu de temps après être arrivés puisque les trois quarts de ceux-ci avaient commencé leur premier emploi dans les six mois suivant leur arrivée. Entre six mois et un an, 15 % de plus s'étaient aussi trouvé un emploi. Dans nulle autre ville n'a-t-on observé une proportion si élevée de nouveaux arrivants qui avaient commencé à travailler durant leur première année au pays.

La plupart des nouveaux arrivants en âge d'activité maximale qui avaient travaillé avaient réussi à le faire plus longtemps. Parmi les 4 800 nouveaux arrivants qui avaient travaillé à un moment donné, pas moins des deux tiers avaient eu de l'emploi pendant au moins 18 mois. Cette proportion était plus élevée que dans toute autre grande région urbaine; elle s'élevait par exemple à 45 % à Montréal et à 49 % à Vancouver.

9.2 Taux d'emploi le plus élevé au pays

Le taux d'emploi des nouveaux arrivants de Calgary était de 62 % au bout de six mois² et devançait ainsi les taux enregistrés dans toutes les grandes régions urbaines. Il était néanmoins inférieur de 23 points de pourcentage au taux d'emploi global de 85 % observé à Calgary durant la même période.

Le taux d'emploi des nouveaux arrivants en âge d'activité maximale avait augmenté à 71 % après un an, réduisant à 13 points de pourcentage l'écart le séparant du taux global pour Calgary. Il se situait à 70 % au terme de la deuxième année. Le taux d'emploi des nouveaux arrivants de Calgary dépassait celui de leurs homologues de toute autre ville à chacun des trois points de référence dans le temps.

1. Les pourcentages ayant été arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre exactement au total.

2. Le taux d'emploi correspond à la proportion d'immigrants qui étaient occupés à ce moment-là.

Parmi ceux qui avaient travaillé, 44 % avait trouvé un emploi dans la profession envisagée. La plupart l'avaient commencé durant leur première année au pays.

Les quatre dixièmes (42 %) des nouveaux arrivants en âge d'activité maximale de la région de Calgary avaient l'intention d'exercer une profession dans le domaine des sciences naturelles et appliquées à leur arrivée. La moitié d'entre eux ont trouvé un emploi dans ce domaine durant leurs deux premières années de résidence au Canada.

Des 5 400 nouveaux arrivants de 25 à 44 ans, 94 % avaient déclaré avoir l'intention de travailler lorsqu'ils sont arrivés au Canada, souhait qui s'est exaucé pour la plupart (91 %).

Un peu plus du dixième (12 %) de tous les nouveaux arrivants en âge d'activité maximale n'avaient pas travaillé; la plupart étaient des femmes. Les hommes et les femmes disaient ne pas avoir travaillé en raison surtout d'obligations familiales telles que le fait d'être une personne au foyer ou celui de prendre soin des autres membres de la famille. La fréquentation scolaire était une autre raison.

La recherche d'emploi a représenté des difficultés pour 61 % de ceux qui s'étaient cherché du travail entre 6 et 24 mois après leur arrivée. À titre comparatif, 76 % des nouveaux arrivants de la région de Toronto avaient connu de tels problèmes. À l'échelle nationale, 71 % des immigrants arrivés au Canada durant la même période avaient eu de la difficulté à trouver du travail. Peut-être parce qu'ils se tiraient mieux d'affaires que leurs homologues

des autres grands centres urbains, les nouveaux arrivants de Calgary étaient proportionnellement moins nombreux à signaler des problèmes à se trouver du travail.

À Calgary, les problèmes les plus sérieux signalés par les nouveaux arrivants sont l'inacceptation ou la non-reconnaissance de leurs titres de compétence ou de leur expérience de travail, les problèmes de langue et le manque d'expérience de travail au Canada. Les immigrants des autres villes qui avaient connu des problèmes ont aussi fait état de ces difficultés.

Malgré les difficultés à se trouver un emploi, les nouveaux arrivants de Calgary étaient en moyenne plus satisfaits de l'emploi qu'ils occupaient. En effet, 80 % de ceux qui avaient un emploi à six mois s'en disaient satisfaits ou très satisfaits. Il s'agissait d'un niveau de satisfaction supérieur à celui de 74 % des immigrants de la même cohorte à l'échelle nationale.

À la fin de la deuxième année, 85 % de ceux qui avaient un emploi et 89 % de ceux qui avaient un emploi lié à leurs études ou à leur formation s'en disaient satisfaits ou très satisfaits. C'était le cas de 9 immigrants sur 10 (91 %) ayant un emploi dans un domaine semblable à celui de la profession qu'ils avaient envisagé d'exercer.

Les immigrants qui résidaient à Calgary deux ans après être arrivés au Canada avaient plus souvent l'impression que leur expérience à ce jour comblait ou dépassait leurs attentes, 8 sur 10 (79 %) d'entre eux étant de cet avis, comparativement à 7 sur 10 (69 %) à l'échelle nationale.

Section 10

Colombie-Britannique — Troisième destination de choix des nouveaux arrivants

Près de 16 000 des 106 600 immigrants venus au Canada ont choisi de se rendre en Colombie-Britannique, faisant de cette province la troisième région la plus populaire pour les immigrants visés par l'ELIC.

Les travailleurs qualifiés représentaient la majeure partie des immigrants de la Colombie-Britannique, environ 7 sur 10 de ceux vivant dans la province à la deuxième interview ayant été admis dans cette catégorie : 43 % comme demandeurs principaux et 28 % en tant que conjoints ou personnes à charge de demandeurs principaux.

La Colombie-Britannique comptait une grande proportion (11 %) d'immigrants admis dans la catégorie « autres », laquelle comprend les gens d'affaires et les candidats des provinces. Les immigrants de la catégorie du regroupement familial représentaient 15 % de tous les immigrants en âge d'activité maximale de la province et les réfugiés, 3 %, soit moins que dans toute autre province.

Pas moins des deux tiers des immigrants de 25 à 44 ans de la Colombie-Britannique avaient fait des études universitaires. Cela les situait au deuxième rang, derrière leurs homologues de l'Ontario, dont 72 % possédaient un grade universitaire. Le taux d'instruction des immigrants était nettement supérieur à la moyenne provinciale de 21 % pour l'ensemble de la population¹.

1. Les données sur le niveau de scolarité dans la province proviennent de l'Enquête sur la population active pour la population totale de la Colombie-Britannique âgée de 25 à 44 ans durant la même période de référence que celle de l'ELIC.

10.1 Les nouveaux arrivants s'étaient trouvé du travail durant leurs deux premières années

Une forte proportion (79 %) des immigrants en âge d'activité maximale de la province avaient trouvé un emploi durant leurs deux premières années au Canada. Ajoutons à cela que près des trois quarts (72 %) de ceux qui s'étaient trouvé de l'emploi avaient travaillé pendant plus d'un an.

La plupart (91 %) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés avaient occupé au moins un emploi depuis leur arrivée. En outre, un grande proportion (89 %) des immigrants de la catégorie du regroupement familial avaient eu du travail durant leurs deux premières années. Le taux d'emploi des immigrants de la catégorie du regroupement familial vivant en Colombie-Britannique était l'un des plus élevés au pays.

Les six dixièmes (62 %) des nouveaux arrivants qui s'étaient trouvé du travail avaient commencé leur premier emploi dans les six mois de leur arrivée. C'était dans la catégorie du regroupement familial que l'on retrouvait la plus forte proportion d'immigrants à avoir commencé à travailler moins de six mois après être arrivés (76 %), proportion plus forte même que celle des DP qualifiés (64 %).

Tout juste plus de la moitié (52 %) des immigrants qui avaient travaillé n'avaient occupé qu'un seul emploi. La proportion de ceux n'ayant eu qu'un emploi n'était plus élevée (57 %) qu'au Québec. Après deux ans au Canada, 73 % de ceux qui n'avaient eu qu'un seul emploi l'occupaient encore.

Des 48 % d'immigrants qui avaient eu plus d'un emploi durant cette période, 44 % avaient travaillé à temps partiel dans le premier et à temps plein dans le plus récent. Ce changement du nombre d'heures travaillées témoigne de l'amélioration de la situation sur le marché du travail des nouveaux arrivants dans la province.

10.2 Taux d'emploi en hausse

On peut aussi mesurer les gains réalisés par les immigrants en âge d'activité maximale sur le marché du travail en examinant leurs taux d'emploi à différents moments donnés². En effet, les nouveaux arrivants de la Colombie-Britannique ont vu leurs taux d'emploi grimper tout au long de la période de deux ans à l'étude, sans toutefois rejoindre la moyenne provinciale.

Après six mois au Canada, le taux d'emploi des immigrants de 25 à 44 ans était de 43 %, 34 points de pourcentage sous le taux provincial (78 %) pour la même période. Au bout d'un an, il s'était hissé à 52 %, réduisant à 25 points de pourcentage l'écart le séparant du taux provincial.

Le taux d'emploi des immigrants de la Colombie-Britannique était de 62 % après deux ans, s'étant ainsi rapproché à 16 points de pourcentage du taux provincial de 79 % observé pour la même période de référence.

L'écart entre le taux d'emploi des DP qualifiés et celui de la province est passé de 26 points de pourcentage après six mois à 5 points après deux ans. De 52 % à six mois, leur taux d'emploi est passé à 74 % à deux ans.

10.3 Près de 4 sur 10 ont travaillé dans la profession envisagée

Les nouveaux arrivants de la Colombie-Britannique ont déclaré avoir surtout eu l'intention d'exercer une profession dans l'un des trois domaines suivants : sciences naturelles et appliquées (28 %), gestion (25 %) et affaires, finances et administration (14 %)³.

De tous les nouveaux arrivants qui s'étaient trouvés du travail, 39 % avaient trouvé un emploi dans la profession envisagée et la plupart y étaient parvenus durant leur première année au pays.

2. Le taux d'emploi correspond à la proportion d'immigrants qui étaient occupés à ce moment-là.

3. Ce pourcentage renvoie à la profession qu'avaient envisagé d'exercer tous les immigrants en âge d'activité maximale de la Colombie-Britannique qui avaient travaillé à un moment donné.

4. À utiliser avec prudence.

10.4 Le cinquième n'avaient pas encore travaillé et la plupart étaient des femmes

Des quelque 16 000 nouveaux arrivants de la province, 3 400 (21 %) n'avaient pas encore travaillé. De ce nombre, 8 sur 10 étaient des femmes.

Près de la moitié (46 %) de ceux qui n'avaient pas travaillé ont déclaré que leur principale activité avait été d'être une personne au foyer. Nulle part ailleurs qu'en Colombie-Britannique cette proportion était-elle aussi élevée.

Des immigrants de la Colombie-Britannique qui n'avaient pas encore travaillé, 16 %⁴ ont répondu ne pas l'avoir fait parce qu'ils prenaient soin des autres membres de leur famille et tout juste un peu plus du quart (26 %), parce qu'ils étudiaient.

10.5 Les nouveaux arrivants sont entrés dans un marché du travail difficile

Des 9 200 nouveaux arrivants en âge d'activité maximale de la Colombie-Britannique qui avaient tenté de se trouver du travail, 72 % ont déclaré s'être butés à des obstacles en cours de route. Seuls les nouveaux arrivants de l'Ontario ont été plus nombreux à faire état de telles difficultés (75 %).

Chez les nouveaux arrivants qui ont dit avoir eu des ennuis à se trouver un emploi, un cinquième ont déclaré que leur problème le plus sérieux était le manque d'expérience de travail au Canada et un autre cinquième le manque d'emplois. Enfin, les problèmes de langue étaient la difficulté la plus importante pour 18% d'entre eux.

Les problèmes de disponibilité d'emploi qu'ont éprouvés les nouveaux arrivants de la Colombie-Britannique étaient sans doute fonction de l'économie de la province durant la période, le taux d'emploi y étant alors un des plus faibles.

10.6 Malgré les difficultés, les niveaux de satisfaction étaient élevés

À six mois, tout juste plus des trois quarts des nouveaux arrivants occupés de la Colombie-Britannique ont dit être satisfaits ou très satisfaits de l'emploi qu'ils occupaient. Ce taux de satisfaction était de 83 % après deux ans.

Lorsque l'emploi était lié à leurs études ou à leur formation après deux ans, c'est une proportion encore

plus élevée de 91 % des nouveaux arrivants qui se déclaraient satisfaits ou très satisfaits. Ceux qui occupaient un emploi dans la profession envisagée étaient semblablement satisfaits (90 %) du leur.

Sept nouveaux arrivants de 25 à 44 ans sur 10 estimaient que leur expérience du Canada avait comblé ou dépassé leurs attentes.

Section 11

Vancouver — Demeure de la troisième plus grande proportion de nouveaux arrivants dans les principales RMR du Canada

Vancouver était une destination de prédilection de nombreux immigrants. Ceux-ci, selon les données du premier cycle d'interviews, avaient choisi de s'y établir surtout parce qu'ils y avaient de la famille et des amis. Le climat était un autre motif populaire. En fait, deux ans après être arrivés au pays, 14 400 nouveaux immigrants âgés de 25 à 44 ans se disaient chez eux à Vancouver. Les neuf dixièmes des immigrants qui vivaient en Colombie-Britannique habitaient Vancouver.

Près des trois quarts (73 %) des immigrants vivant à Vancouver étaient arrivés dans la catégorie des travailleurs qualifiés : 44 % comme demandeurs principaux et 29 % à titre de conjoints ou de personnes à charge. Les immigrants qui avaient été admis dans la catégorie du regroupement familial représentaient 14 % de tous les immigrants en âge d'activité maximale de la ville et les réfugiés, 3 %. Les 10 % restants regroupaient les « autres » immigrants, surtout des gens d'affaires et les candidats des provinces.

Environ les deux tiers (67 %) des nouveaux arrivants de Vancouver avaient fait des études universitaires, ce qui représente une proportion nettement supérieure à celle de 21 % des résidents de la Colombie-Britannique du même groupe d'âge¹.

11.1 Plus des trois quarts avaient travaillé depuis leur arrivée au Canada deux ans plus tôt

Plus des trois quarts (78 %) des nouveaux arrivants en âge d'activité maximale qui vivaient à Vancouver deux ans après être arrivés au Canada avaient

occupé au moins un emploi depuis leur venue au pays. Contrairement à la situation qui prévalait chez les nouveaux arrivants des deux autres grandes RMR (Toronto et Montréal), où les immigrants de la catégorie du regroupement familial avaient été proportionnellement moins nombreux à travailler, les immigrants de la catégorie du regroupement familial de Vancouver étaient aussi susceptibles d'avoir travaillé (90 %) que les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux (91 %).

Parmi les nouveaux arrivants qui avaient travaillé, 6 sur 10 (61 %) s'étaient trouvé un emploi dans les six premiers mois de leur arrivée, 1 sur 5, entre le 7^e et le 12^e mois, et les autres, plus d'un an après leur arrivée. C'est dans une proportion moindre que dans les autres grandes régions urbaines que les nouveaux arrivants de Vancouver avaient commencé à travailler si tôt après leur arrivée. Ainsi, 75 % des immigrants de Calgary et 72 % de ceux de Toronto qui avaient travaillé avaient commencé leur premier emploi durant ces six mois initiaux.

Comme à Montréal, les nouveaux arrivants de Vancouver de la catégorie du regroupement familial s'étaient trouvé un premier emploi dans les six mois dans une proportion supérieure (74 %) à celle des DP qualifiés (63 %).

11.2 Environ la moitié avaient travaillé pendant une bonne partie de leur temps au Canada

Dans l'ensemble, près de la moitié (49 %) des nouveaux arrivants de Vancouver avaient travaillé pendant au moins 18 mois. C'est moins que les 58 % applicables à l'ensemble des immigrants du pays arrivés au même moment.

À Vancouver, les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés étaient aussi susceptibles les uns que les autres, à raison de 54 % pour chaque groupe, d'avoir travaillé pendant au moins 18 mois.

1. Les données sur le niveau de scolarité dans la province proviennent de l'Enquête sur la population active pour la population totale de la Colombie-Britannique âgée de 25 à 44 ans durant la même période de référence que celle de l'ELIC.

11.3 Taux d'emploi en hausse au fil du temps

Six mois après être arrivés au pays, alors que bon nombre d'entre eux commencent à peine à s'intégrer au marché du travail, 42 % des nouveaux arrivants en âge d'activité maximale occupaient un emploi². Il s'agissait d'un taux inférieur à celui de 50 % de l'ensemble des immigrants de la même cohorte au Canada et à celui de 78 % de l'ensemble de la population de Vancouver durant la même période.

Le taux d'emploi des nouveaux arrivants de la région de Vancouver était monté à 51 % au bout d'un an et à 61 % après deux ans.

Bien que ce taux d'emploi ait augmenté au fil du temps, il est demeuré généralement inférieur à chacune des périodes de référence à celui de la plupart des autres RMR, exception faite de Montréal. L'écart entre le taux d'emploi des nouveaux arrivants et la moyenne de la RMR a tendance à être plus grande à Vancouver que dans les autres régions du pays.

Tout comme à Montréal, le taux d'emploi des nouveaux arrivants à six mois était plus élevé dans la catégorie du regroupement familial (62 %) que chez les travailleurs qualifiés (51 %). Mais le taux d'emploi des travailleurs qualifiés s'est accru davantage avec le temps. Au bout d'un an, il était passé à 64 %, surpassant celui de 62 % des nouveaux arrivants de la catégorie du regroupement familial. À deux ans, il s'élevait à 74 %, comparativement à 65 % chez les immigrants de la catégorie du regroupement familial et à 79 % pour l'ensemble de la population du même groupe d'âge en Colombie-Britannique.

Tout juste plus de la moitié (52 %) de ceux qui avaient travaillé n'avaient eu qu'un seul emploi; les trois quarts (73 %) d'entre eux l'occupaient toujours à la fin de leur deuxième année au Canada. Même si les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les DP qualifiés de Vancouver avaient travaillé en des proportions semblables, les premiers étaient plus susceptibles que les seconds d'avoir occupé plus d'un emploi. En effet, 60 % des immigrants de la catégorie du regroupement familial et 46 % des DP qualifiés avaient eu deux emplois ou plus depuis leur arrivée.

Les trois domaines au sein desquels les nouveaux arrivants de Vancouver avaient le plus envisagé

d'exercer une profession étaient les sciences naturelles et appliquées (29 %), la gestion (24 %) et les affaires, les finances et l'administration (15 %). Il s'agissait essentiellement des mêmes trois professions qu'avaient aussi envisagé d'exercer les immigrants des autres provinces qui étaient arrivées durant la même période³.

Des 11 300 nouveaux arrivants en âge d'activité maximale de la région de Vancouver qui avaient travaillé, 38 % avaient trouvé un emploi lié à la profession qu'ils avaient envisagé d'exercer. Les nouveaux arrivants étaient proportionnellement moins nombreux que ceux des autres régions à s'être trouvé du travail dans la profession envisagée. Des 4 300 dont c'était le cas, 77 % avaient obtenu cet emploi dans l'année suivant leur arrivée.

Un peu plus du cinquième (22 %) des nouveaux arrivants de Vancouver n'avaient pas encore travaillé. La plupart (80 %) d'entre eux étaient des femmes. Les six dixièmes environ (62 %) des 3 100 hommes et femmes n'ayant pas travaillé ont déclaré que leur principale activité avait consisté à s'acquitter d'obligations familiales telles que le fait d'être une personne au foyer ou celui de prendre soin des autres membres de la famille, tandis que 25 % ont dit qu'ils étaient aux études.

Près des trois quarts (74 %) de ceux qui avaient essayé de se trouver du travail avaient connu des problèmes en cours de route.

Parmi les immigrants qui ont déclaré des embûches, le cinquième ont dit s'être surtout heurtés à leur manque d'expérience de travail au Canada, le cinquième, au manque d'emplois disponibles, 18 %, à des problèmes de langue et enfin, 17 % à l'inacceptation ou à la non-reconnaissance de leur titres de compétence ou de leur expérience de travail.

Bien que certains nouveaux arrivants aient eu des difficultés particulières sur le marché du travail, 82 % de ceux qui occupaient un emploi au sortir de leur deuxième année s'en disaient satisfaits ou très satisfaits. Il s'agissait d'une amélioration par rapport au taux de satisfaction de 75 % observé chez ceux qui avaient un emploi à six mois.

De fait, les immigrants étaient encore plus satisfaits s'ils travaillaient dans la profession qu'ils avaient envisagée

2. Le taux d'emploi correspond à la proportion d'immigrants qui étaient occupés à ce moment-là.

3. Ce pourcentage renvoie à la profession qu'avaient envisagé d'exercer tous les immigrants en âge d'activité maximale de Vancouver qui avaient travaillé à un moment donné.

d'exercer (90 %) ou s'ils avaient un emploi lié à leurs études ou à leur formation (91 %).

Après deux ans au pays, les nouveaux arrivants résidant à Vancouver qualifiaient leur expérience du Canada de généralement positive.

Environ 7 sur 10 (69 %) d'entre eux jugeaient qu'elle avait à ce jour comblé ou dépassé leurs attentes. Il s'agissait d'une proportion à parité avec la moyenne nationale des immigrants arrivés au Canada durant la même période.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

89-611-X	Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, le progrès et les perspectives
89-614-X	Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - S'établir dans un nouveau pays : un portrait des premières expériences
89-615-X	Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

4422	Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada
------	---

Tableaux statistiques

Tableau 1

Caractéristiques reliées à l'emploi des immigrants de 25 à 44 ans, deux ans après leur arrivée au Canada, Canada, provinces ou régions, 2003

	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Manitoba et Saskatchewan	Alberta	Colombie- Britannique
Nombre total d'immigrants	106 600	900	19 100	58 700	2 600	9 300	16 000
	en pourcentage						
Catégorie d'immigration							
Regroupement familial	15	F	13	15	20 ^E	16	15
Travailleurs qualifiés, demandeurs principaux	47	41 ^E	55	47	22	42	43
Travailleurs qualifiés, conjoints et personnes à charge	29	23 ^E	24	31	15 ^E	29	28
Refugiés	5	11 ^E	6	4	18	8	3
Autres immigrants ¹	5	17 ^E	1 ^E	3	24	5	11
Niveau d'éducation							
Éducation de niveau universitaire	68	64	64	72	47	65	66
A déjà travaillé							
Au moins 1 emploi depuis l'arrivée	80	80	66	84	89	88	79
Jamais travaillé depuis l'arrivée	20	F	34	16	11 ^E	12	21
Nombre de semaines avant de trouver un premier emploi pour les immigrants ayant déjà travaillé							
1 à 26 semaines	70	69	60	72	82	77	62
27 à 52 semaines	15	F	16	14	11 ^E	14	19
53 à 78 semaines	8	F	13	7	F	7	10
79 semaines et plus	7	F	11	7	F	3 ^E	9
Durée d'emploi des immigrants ayant déjà travaillé							
Occupé 52 semaines ou moins	25	33 ^E	35	22	14 ^E	20	28
Occupé de 53 à 79 semaines	17	F	19	16	20 ^E	15	21
Occupé 80 semaines ou plus	58	55	46	62	66	65	51
Nombre d'emplois tenus par les immigrants ayant déjà travaillé							
Emploi unique	50	51	57	49	45	43	52
Emplois multiples	50	49 ^E	43	51	55	57	48
Profession envisagée par les immigrants ayant déjà travaillé							
A eu un emploi dans la profession envisagée	42	59	43	41	43	48	39
Principales activités des immigrants n'ayant pas travaillé							
Étudiant	39	F	60	30	51 ^E	29 ^E	26
Personne au foyer	29	F	22	27	42 ^E	33	46
Soin des autres membres de la famille	18	F	F	28	F	32	16
Taux d'emploi ²							
À 6 mois	50	50	34	54	65	63	43
À 1 an	58	59	41	62	73	69	52
À 2 ans	63	62	46	68	74	69	62
Difficultés lors de la recherche d'emploi							
A rencontré des difficultés lors de la recherche d'emploi	71	59	67	75	51	57	72
Certaines difficultés les plus sérieuses lors de la recherche d'emploi							
Pas assez d'expérience de travail au Canada	26	0	26	28	F	20	20
Non-reconnaissance ou inacceptation de l'expérience de travail ou des titres de compétences acquis à l'étranger	21	F	21	22	32 ^E	21	16
Problèmes de langue	15	F	13	14	F	21	18
Satisfaction générale							
Expérience au Canada a rencontré ou dépassé les attentes	69	68	69	67	84	81	70

1. La catégorie des autres immigrants inclut principalement les gens d'affaires immigrants, les candidats des provinces et les autres immigrants non inclus ailleurs.

2. Les taux d'emploi correspondent à la proportion d'immigrants qui étaient occupés à des moments spécifiques dans le temps.

Source : Statistique Canada. Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2003.

Tableau 2

Caractéristiques reliées à l'emploi des immigrants de 25 à 44 ans, deux ans après leur arrivée au Canada, Canada et certaines régions métropolitaines de recensement, 2003

	Canada	Toronto	Ottawa-Gatineau	Montréal	Calgary	Vancouver
Nombre total d'immigrants	106 600	46 300	4 000	16 600	5 400	14 400
	en pourcentage					
Catégorie d'immigration						
Regroupement familial	15	14	15 ^E	13	14	14
Travailleurs qualifiés, demandeurs principaux	47	48	44	56	43	44
Travailleurs qualifiés, conjoints et personnes à charge	29	32	30	26	32	29
Refugiés	5	3	10	4	8	3
Autres immigrants ¹	5	3	F	2 ^E	4 ^E	10
Niveau d'éducation						
Éducation de niveau universitaire	68	73	74	67	65	67
A déjà travaillé						
Au moins 1 emploi depuis l'arrivée	80	84	81	65	88	78
Jamais travaillé depuis l'arrivée	20	16	19	35	12	22
Nombre de semaines avant de trouver un premier emploi pour les immigrants ayant déjà travaillé						
1 à 26 semaines	70	72	72	60	75	61
27 à 52 semaines	15	14	13 ^E	16	15	20
53 à 78 semaines	8	7	8 ^E	13	7 ^E	11
79 semaines et plus	7	7	7 ^E	10	3 ^E	9
Durée d'emploi des immigrants ayant déjà travaillé						
Occupé 52 semaines ou moins	25	21	26	36	18	29
Occupé de 53 à 79 semaines	17	17	16 ^E	19	15	22
Occupé 80 semaines ou plus	58	62	58	45	66	49
Nombre d'emplois tenus par les immigrants ayant déjà travaillé						
Emploi unique	50	49	47	58	43	52
Emplois multiples	50	51	53	42	57	48
Profession envisagée par les immigrants ayant déjà travaillé						
A eu un emploi dans la profession envisagée	42	41	50	42	44	38
Principales activités des immigrants n'ayant pas travaillé						
Étudiant	39	26	53	62	23 ^E	25
Personne au foyer	29	28	27 ^E	21	41 ^E	46
Soin des autres membres de la famille	18	29	F	F	26 ^E	16 ^E
Taux d'emploi²						
À 6 mois	50	55	52	33	62	42
À 1 an	58	63	56	40	71	51
À 2 ans	63	69	61	45	70	61
Difficultés lors de la recherche d'emploi						
A rencontré des difficultés lors de la recherche d'emploi	71	76	69	69	61	74
Certaines difficultés les plus sérieuses lors de la recherche d'emploi						
Pas assez d'expérience de travail au Canada	26	29	23 ^E	27	16 ^E	20
Non-reconnaissance ou inacceptation de l'expérience de travail ou des titres de compétences acquis à l'étranger	21	23	18 ^E	22	19 ^E	17
Problèmes de langue	15	13	15 ^E	13	18 ^E	18
Satisfaction générale						
Expérience au Canada a rencontré ou dépassé les attentes	69	65	69	68	79	69

1. La catégorie des autres immigrants inclut principalement les gens d'affaires immigrants, les candidats des provinces et les autres immigrants non inclus ailleurs.

2. Les taux d'emploi correspondent à la proportion d'immigrants qui étaient occupés à des moments spécifiques dans le temps.

Source : Statistique Canada. Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2003.

Objectifs de l'enquête

L'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) a été conçue afin d'étudier le processus d'adaptation et d'établissement à la société canadienne des nouveaux immigrants, y compris les divers stades de cette démarche d'établissement de même que les facteurs qui y sont favorables et défavorables. L'enquête permet également d'examiner la façon dont les caractéristiques socioéconomiques des immigrants influent sur le processus d'intégration à la société canadienne.

Les répondants sont interviewés à trois moments distincts à la suite de leur arrivée au Canada : après six mois, deux ans et quatre ans. Les données recueillies permettront de brosser un tableau dynamique des expériences qu'ils auront vécues.

Méthodes d'enquête

La population visée par l'enquête comprend les immigrants arrivés au Canada entre le 1^{er} octobre 2000 et le 30 septembre 2001 et qui avaient au moins 15 ans au moment de leur arrivée. La population cible comprend environ 169 400 immigrants sur un total de 250 000 personnes admises au Canada pendant cette période.

Sont exclues de l'enquête les personnes qui ont présenté une demande d'établissement en sol canadien. Il se peut que ces immigrants aient été au Canada depuis longtemps au moment où ils ont officiellement obtenu le droit d'établissement et pourraient de ce fait présenter, du point de vue de l'établissement, des caractéristiques très différentes des personnes qui sont nouvellement arrivées au pays. Sont également exclus du champ de l'enquête les réfugiés faisant leur demande d'asile ici même, au Canada. Le champ de l'enquête s'étend à toutes les régions métropolitaines de recensement et aux agglomérations de recensement non éloignées.

La population d'intérêt comprend les immigrants de la population cible qui habitent toujours au Canada au moment d'un cycle donné. Pendant la période de six mois comprise entre l'arrivée des immigrants et la première interview et pendant la période entre la première et la deuxième interviews, certains immigrants ont quitté le Canada pour rentrer dans leur pays d'origine ou se rendre dans un autre pays. Ces personnes sont exclues de la population d'intérêt. Au premier cycle, cette population d'intérêt était évaluée à environ 164 200 immigrants et, au deuxième cycle, à 160 800 immigrants.

L'échantillon est constitué de 12 échantillons mensuels indépendants prélevés de mois en mois. Il y a eu une collecte distincte de données pour chaque mois d'arrivée. Les interviews se sont déroulées dans 15 langues, dont le français et l'anglais. La majorité des interviews du premier cycle ont été menées en personne et ont duré en moyenne 90 minutes. Au deuxième cycle, environ la moitié des interviews ont été effectuées en personne et elles duraient environ 65 minutes.

Au total, 20 322 immigrants ont été choisis dans la population cible. De ceux-ci, 12 040 ont participé au premier cycle et ont fait l'objet d'un suivi au deuxième cycle. De ce dernier nombre, 9 322 ont répondu aux questions de l'interview du deuxième cycle.

On a attribué à chaque répondant un facteur de pondération précis, ce qui permet d'évaluer le nombre d'immigrants que représente le répondant dans la population visée. En raison de la complexité du plan d'échantillonnage et des corrections apportées afin de tenir compte de la non-réponse, il importe d'utiliser les facteurs de pondération de l'enquête afin de produire des statistiques fiables et non biaisées.

Les estimations exposées dans le présent document sont fondées sur les données relatives aux 5 994 immigrants qui se situaient dans le groupe d'âge d'activité maximale (25 à 44 ans) à leur arrivée au Canada et qui ont pris part au deuxième cycle d'interviews. Cet échantillon est représentatif de la population d'intérêt du deuxième cycle (pour ce groupe d'âge) grâce à l'utilisation des poids longitudinaux du deuxième cycle. Les caractéristiques des membres de la population d'intérêt du deuxième cycle six mois après leur arrivée au Canada peuvent être légèrement différentes des estimations publiées (voir *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Le processus, les progrès et les perspectives*¹, par exemple) pour la population d'intérêt du premier cycle, puisque la population d'intérêt du deuxième cycle est un sous-ensemble de la celle du premier cycle.

1. Chui, Tina. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Le processus, les progrès et les perspectives*, Statistique Canada, n° 89-611-XIF au catalogue, Ottawa, 2003.

Limites des données

Les chiffres que renferme le présent rapport sont des estimations pondérées fondées sur les données recueillies auprès de l'échantillon de répondants du deuxième cycle et peuvent donc comprendre des erreurs. Dans toute enquête, l'erreur se divise en deux composantes : l'erreur d'échantillonnage et l'erreur non due à l'échantillonnage.

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre l'estimation tirée d'un échantillon et celle qui aurait été obtenue à l'aide de l'information tirée de chaque membre de la population en utilisant la même méthode de collecte de données. Il est possible d'évaluer l'importance de cette erreur à partir des résultats d'enquête. Une indication de l'ordre de grandeur de l'erreur d'échantillonnage est fournie dans ce rapport. Si l'erreur d'échantillonnage estimée est de plus de 33,3 % de l'estimation d'enquête, celle-ci sera considérée trop peu fiable pour être diffusée. Lorsque cela arrive, l'estimation du tableau est remplacée par la lettre F. Même si elles ne sont pas jugées trop peu fiables pour être publiées, les valeurs où l'erreur estimée se situe entre 16,6 % et 33,3 % de l'estimation d'enquête doivent être utilisées avec prudence. Celles-ci sont identifiées en plaçant l'indice E dans le coin supérieur à droite de l'estimation dans le tableau.

Tous les autres types d'erreurs (erreur de couverture, de réponse, de traitement et de non-réponse, par exemple) sont considérées comme des erreurs non dues à l'échantillonnage. Nombre de ces erreurs sont difficiles à repérer et à chiffrer. Il y a erreur de couverture en cas de différence entre la population visée et la population observée.

Sur les 12 040 immigrants pour lesquels un suivi a été effectué dans le cadre du deuxième cycle d'interviews, 9 322 ont répondu aux questions (répondants), 1 370 ont choisi de ne pas participer (non-répondants) et 200 ne faisaient plus partie de la population d'intérêt (hors du champ de l'enquête). En outre, il est impossible de clarifier le statut des 1 148 immigrants qui n'ont pas pu être localisés.

Dans la mesure où les non-répondants sont différents des immigrants dont le statut n'est pas clairement établi et, plus important encore, des immigrants qui ont répondu à l'enquête, nous devons apporter des corrections distinctes dans la pondération finale afin de compenser pour les questionnaires non remplis.

Même si des questionnaires n'ont été remplis qu'en partie et que des questions sont demeurées sans réponse, ces omissions étaient en général peu fréquentes. Les questions sur le revenu de la famille et du ménage ont cependant été plus affectées que les autres par la non réponse. Nous avons donc eu recours à des méthodes d'imputation pour corriger de telles erreurs.

Pour plus de renseignements sur le plan d'échantillonnage de l'ELIC, sur la pondération et sur les corrections relatives à la non-réponse, veuillez consulter le *Guide de l'utilisateur des microdonnées — Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada — Vague 2*¹

1. Statistique Canada. *Guide de l'utilisateur des microdonnées — Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada — Vague 2, 2005*, http://www.statcan.ca/francais/sdds/document/4422_D1_T1_V2_F.pdf.